



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2007

sommaire

Rapport d'activité du premier semestre **1**

Comptes consolidés intermédiaires résumés de VINCI au 30 juin 2007 **9**

- | | |
|---|----|
| 1. États financiers | 10 |
| 2. Annexe aux comptes consolidés intermédiaires résumés | 16 |
| 3. Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information semestrielle 2007 | 56 |

Attestation du Responsable du Rapport financier semestriel **57**

Les comptes consolidés intermédiaires résumés de VINCI présentés dans les pages suivantes prennent en compte pour le 1^{er} semestre 2006 et l'exercice 2006, les données consolidées intégrant les Autoroutes du Sud de la France à partir de sa date de prise de contrôle au 9 mars 2006.

Rapport d'activité du premier semestre

1. Chiffre d'affaires	2
2. Résultats	4
3. Flux de trésorerie	6
4. Bilan	7
5. Comptes sociaux	7

Rapport d'activité du premier semestre

Les comptes consolidés que le Groupe publie au 30 juin 2007 et leurs annexes font référence, à titre de comparatif, à des comptes du 1^{er} semestre 2006 « statutaires » qui n'intègrent les données d'ASF qu'à compter du 9 mars 2006, date de la prise de contrôle d'ASF par VINCI.

Pour permettre une analyse sur des bases comparables, la présente note commente les données du 1^{er} semestre 2007 par rapport à celles de 2006, retraitées de l'effet **en semestre plein** de la consolidation d'ASF.

Il faut également rappeler que les activités de services aéroportuaires, cédées en septembre 2006, sont présentées sur une ligne distincte du compte de résultat et du bilan du 1^{er} semestre 2006 (statutaires et pro forma) en application de la norme IFRS 5 relative aux « activités abandonnées ou cédées ».

Par ailleurs, dans le cadre de la révision en cours de la norme IFRS 3 et afin d'améliorer la qualité de son information financière, VINCI a procédé à un changement de méthode de comptabilisation des transactions avec les intérêts minoritaires. En vertu de cette approche, la différence entre le prix payé pour augmenter le pourcentage d'intérêt dans des entités déjà contrôlées et la quote-part complémentaire de capitaux propres ainsi acquise est enregistrée en capitaux propres du Groupe. De la même manière, une baisse du pourcentage d'intérêt du Groupe dans une entité restant contrôlée sera traitée comptablement comme une opération de capitaux propres, sans impact en résultat.

Au 1^{er} janvier 2007, ce changement de méthode se traduit par un reclassement de 1 046 millions d'euros de goodwill en diminution des capitaux propres, dont 1 026 millions d'euros concernent l'incidence du goodwill dégagé à l'occasion de l'acquisition de 27 % du capital d'ASF réalisée postérieurement au 9 mars 2006, date de la prise de contrôle d'ASF par VINCI.

À cet impact s'ajoute celui découlant de l'acquisition des 18 % de Cofiroute réalisée au 1^{er} semestre (527 millions d'euros) portant à 1,57 milliard d'euros la réduction des capitaux propres du Groupe au 30 juin 2007, résultant de ce changement de méthode.

Dans un contexte de forte activité, les métiers du groupe VINCI ont réalisé une très bonne performance d'ensemble au premier semestre 2007.

Le carnet de commandes des pôles travaux (VINCI Construction, Eurovia et VINCI Energies) s'établit à plus de 20 milliards d'euros à fin juin 2007 en progression de 17,1 % sur un an. Il représente près de 11 mois d'activité moyenne des métiers concernés.

Conjugué à la très bonne performance d'activité réalisée au 1^{er} semestre, ce niveau élevé du carnet de commandes conforte la prévision annoncée lors de l'assemblée générale des actionnaires du 10 mai dernier d'une progression du chiffre d'affaires consolidé voisine de 10 % sur l'ensemble de l'année 2007. Cette prévision ne prend pas en compte l'effet de l'acquisition de Solétanche Bachy réalisée en juillet et celle, en cours, d'Entrepose Contracting.

1. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé de VINCI s'est élevé à près de 13,7 milliards d'euros au 1^{er} semestre 2007, en augmentation de 14,9 % par rapport au chiffre d'affaires pro forma du 1^{er} semestre 2006⁽¹⁾.

(La hausse du chiffre d'affaires s'établit à + 18,8 % en données réelles prenant en compte ASF et Escota à compter de leur prise de contrôle par VINCI le 9 mars 2006).

Dans la continuité de la tendance constatée au premier trimestre, l'activité est demeurée soutenue au deuxième trimestre (+ 13,4 %). Cette progression, essentiellement due à la croissance organique⁽²⁾, traduit le dynamisme des principaux marchés du Groupe, tant

en France qu'à l'international, celui-ci ayant été amplifié par des conditions climatiques favorables.

En France, le chiffre d'affaires s'établit à 9,2 milliards d'euros, en augmentation de 14,9 %⁽¹⁾ par rapport à celui du 1^{er} semestre 2006. L'activité a été forte dans l'ensemble des métiers du Groupe, VINCI Construction affichant la hausse la plus importante (+ 21 %).

À l'international, le chiffre d'affaires atteint 4,4 milliards d'euros en augmentation de 14,9 % dont 2,3 % imputables à la croissance externe. Il représente 32,5 % du chiffre d'affaires total. L'activité du Groupe à l'international au 1^{er} semestre 2007 est tirée par VINCI Construction (+ 24 %) et par VINCI Energies (+ 16 %).

(1) Le chiffre d'affaires pro forma du 1^{er} semestre 2006 intègre en semestre plein le chiffre d'affaires d'ASF et d'Escota, dont VINCI a pris le contrôle le 9 mars 2006. Par ailleurs, il exclut, conformément aux dispositions de l'IFRS 5 relatives aux « activités abandonnées ou cédées », le chiffre d'affaires des services aéroportuaires, cédés par le groupe en octobre 2006.

(2) Les effets de change et de périmètre n'impactent la variation du chiffre d'affaires au premier semestre 2007 qu'à hauteur de + 1,4 %.

Chiffre d'affaires par métier

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2007	1 ^{er} semestre 2006 Pro forma	Variation 2007/2006
Concessions	2 147	2 000	+ 7,4 %
Énergies	1 983	1 740	+ 14,0 %
Routes	3 383	3 122	+ 8,4 %
Construction	6 047	4 928	+ 22,7 %
Immobilier	265	247	+ 7,2 %
Éliminations	(160)	(139)	
TOTAL	13 665	11 898	+ 14,9 %

VINCI Concessions : 2 147 millions d'euros (+ 7,4 %⁽¹⁾)

Les trois réseaux autoroutiers dont VINCI est concessionnaire ont continué d'afficher des progressions de chiffre d'affaires particulièrement satisfaisantes au second trimestre 2007 (ASF + 6,5 % ; Escota + 4,5 % ; Cofiroute + 7 %) soutenues par une bonne tendance du trafic poids lourds, et ce, après un premier trimestre exceptionnel qui avait bénéficié d'effets calendaires favorables.

Le chiffre d'affaires consolidé du **groupe ASF** s'établit à 1 301 millions d'euros au 1^{er} semestre 2007 en hausse de + 7,5 %. Les recettes de péage se sont élevées à 1 274 millions d'euros, dont 1 004 millions d'euros pour ASF (+ 7,9 %) et 270 millions d'euros pour Escota (+ 5,9 %).

Le trafic des deux sociétés est en progression globale de + 3,3 % à réseau stable. Il s'est accru de 3,5 % sur le réseau ASF et de 2,4 % sur le réseau Escota.

Le chiffre d'affaires de **Cofiroute** s'élève à 481 millions d'euros, en hausse de 8,7 % par rapport au 1^{er} semestre 2006. Les recettes de péage (471 millions d'euros) augmentent de 9,5 % dont 4,6 % sont dus à la croissance du trafic à réseau stable. Par ailleurs, les extensions du réseau (ouverture fin 2005 d'un tronçon de 58 km sur l'autoroute A28 entre Le Mans et Tours et mise en service du contournement nord de Langeais sur l'A85 en janvier 2007) ont eu un effet positif de + 0,9 % sur le trafic. À réseau évolutif, le trafic progresse ainsi de 5,5 %.

Le chiffre d'affaires semestriel de **VINCI Park** augmente de 7,3 % à 275 millions d'euros. En France, il progresse de 4,4 % grâce à une fréquentation des parcs toujours satisfaisante. À l'international, la hausse du chiffre d'affaires est due pour l'essentiel à la croissance externe.

Les **autres concessions d'infrastructures** enregistrent une augmentation de leur chiffre d'affaires à structure constante de plus de 18 % grâce aux très bonnes performances des aéroports du Cambodge et du Stade de France. En données réelles, le chiffre d'affaires diminue cependant de 3 % en raison des désinvestissements intervenus en 2006 (cession d'Autopista Del Bosque au Chili et réduction de la participation dans le Pont de la Confédération au Canada).

VINCI Énergies : 1 983 millions d'euros (+ 14 %)

En France, le chiffre d'affaires ressort à près de 1,5 milliard d'euros, en progression de 13,3 %. La hausse d'activité de VINCI Énergies s'est accélérée au second trimestre sur un marché national toujours bien orienté dans le secteur tertiaire et porteur d'opportunités nouvelles dans le secteur industriel, comme l'illustre la percée réussie des entreprises du pôle dans le domaine des biocarburants.

À l'international, le chiffre d'affaires s'élève à 510 millions d'euros, en hausse de + 16 % par rapport à celui du 1^{er} semestre 2006, dont près de 5 % dus à la croissance externe. L'activité est soutenue en Allemagne et en Europe Centrale où elle bénéficie du dynamisme de l'industrie ainsi que des récentes acquisitions réalisées en Belgique, aux Pays-Bas et en Slovaquie.

Le carnet de commandes de VINCI Énergies s'établit à 2,2 milliards d'euros au 30 juin 2007, en accroissement de 27 % sur les 12 derniers mois. Il représente 6,8 mois d'activité du pôle.

Eurovia : 3 383 millions d'euros (+ 8,4 %)

En France, le chiffre d'affaires semestriel atteint 2,2 milliards d'euros, soit une progression de près de 14 %. Après un très bon début d'année marqué par des conditions météorologiques favorables, l'activité s'est maintenue à un niveau élevé au second trimestre (+ 9 %).

À l'international, le chiffre d'affaires d'Eurovia reste stable à 1,2 milliard d'euros. Les progressions d'activité enregistrées au 1^{er} trimestre, notamment en Allemagne et en République tchèque, sont compensées par l'impact de la réorganisation menée à bien en Espagne, ainsi que par une sélectivité renforcée des prises d'affaires aux États-Unis.

Le carnet de commandes d'Eurovia se maintient à un niveau élevé, progressant sur un an de près de 11 %, il s'élève à 5,2 milliards d'euros à fin juin 2007, ce qui représente en moyenne plus de 8 mois d'activité.

VINCI Construction : 6 047 millions d'euros (+ 22,7 %)

En France, le chiffre d'affaires semestriel de VINCI Construction s'établit à 3,4 milliards d'euros, en augmentation de 21,5 %. VINCI Construction a vu la progression de son chiffre d'affaires s'accroître

(1) Le chiffre d'affaires pro forma du 1^{er} semestre 2006 intègre en semestre plein le chiffre d'affaires d'ASF et d'Escota, dont VINCI a pris le contrôle le 9 mars 2006. Par ailleurs, il exclut, conformément aux dispositions de l'IFRS 5 relatives aux « activités abandonnées ou cédées », le chiffre d'affaires des services aéroportuaires, cédés par le groupe en octobre 2006.

au deuxième trimestre (+ 24 %), après plusieurs trimestres consécutifs marqués par des hausses d'activité. Les marchés du Groupe restent dynamiques dans l'ensemble des régions, particulièrement dans le bâtiment.

À l'international, le chiffre d'affaires ressort à 2,6 milliards d'euros, en hausse de 24,4 % sur le semestre. Les progressions les plus

notables ont été enregistrées par les filiales d'Europe Centrale, par VINCI Construction Grands Projets et Freyssinet.

Le carnet de commandes de VINCI Construction à fin juin 2007 atteint 13 milliards d'euros, soit 13,5 mois d'activité moyenne. Il s'est accru de 18 % au cours des 12 derniers mois.

2. Résultats⁽³⁾

Le résultat net consolidé s'élève à 614 millions d'euros au 1^{er} semestre 2007, en progression de 18,5 % par rapport à celui du 1^{er} semestre 2006 retraité sur des bases pro forma (518 millions d'euros) et de 18,7 % en données réelles (517 millions d'euros). Le résultat net par action (dilué) s'améliore de 17 %, sur des bases pro

forma à 1,27 euro par action (après division par deux du nominal de l'action VINCI).

La contribution des pôles de métier augmente de + 24,5 % (646 millions d'euros contre 518 millions d'euros au 1^{er} semestre 2006).

Analyse du résultat net par métier

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2007	1 ^{er} semestre 2006 Pro forma	Évolution
Concessions	298	266	+ 12 %
Énergies	64	53	+ 21 %
Routes	62	16	x 3,9
Construction	198	159	+ 25 %
Immobilier	24	24	-
Holdings	(32)	-	na
TOTAL	614	518	+ 18,5 %

Les variations les plus notables par pôle sont les suivantes :

- VINCI Concessions⁽³⁾ améliore sa contribution de 266 à 298 millions d'euros (+ 12 %). Elle intègre depuis mars 2007 18 % des intérêts minoritaires acquis dans Cofiroute, soit un résultat additionnel de + 20 millions d'euros. À noter, par ailleurs, l'alourdissement du coût du financement, à hauteur d'environ 60 millions d'euros, consécutif aux opérations de « redescende de la dette » menées en juin 2006 chez VINCI Park et en janvier 2007 chez ASF. En outre, le résultat net du 1^{er} semestre 2006 intégrait l'incidence positive de la plus-value de cession de 31,1 % du capital de SCDI (18 millions d'euros après impôts). Enfin, il faut noter que, comme au 1^{er} semestre 2006, le résultat net d'ASF, est impacté par l'amortissement de l'écart d'évaluation des contrats ASF et Escota, constaté lors de la prise de contrôle par VINCI, pour un montant de - 88 millions d'euros après impôts.
- VINCI Energies augmente son résultat net de 11 millions d'euros à 64 millions d'euros (53 millions d'euros au 30 juin 2006), sous l'effet principalement de l'amélioration des performances opérationnelles dans la plupart de ses métiers.
- Eurovia améliore nettement sa contribution à 62 millions d'euros (16 millions d'euros au 30 juin 2006) grâce à la forte activité de ses filiales françaises et à la meilleure absorption des coûts fixes qui en découle. Leur contribution au résultat net s'élève à 68 millions d'euros (35 millions d'euros au 30 juin 2006). Le résultat net du

1^{er} semestre 2007 comprend également plusieurs éléments à caractère exceptionnel (plus-values de cession immobilières principalement) pour un montant net positif d'environ 15 millions d'euros.

- VINCI Construction améliore son résultat net de 25 % à 198 millions d'euros (contre 159 millions d'euros au 1^{er} semestre 2006) grâce à une augmentation des résultats opérationnels dans la plupart des entités tant en France qu'à l'international.
- Enfin, le résultat net de VINCI Immobilier se maintient à 24 millions d'euros.

Le résultat net des holdings, quant à lui, est à l'équilibre et diminue de 32 millions d'euros par rapport au 1^{er} semestre 2006 (+ 32 millions d'euros) qui intégrait la plus-value de cession de l'ensemble immobilier de Nanterre pour 47 millions d'euros.

Le résultat opérationnel sur activité de la période, après prise en compte de l'amortissement de l'écart d'évaluation des contrats ASF (- 134 millions d'euros), ressort à 1 306 millions d'euros, en progression de 15,7 % par rapport à celui du 1^{er} semestre 2006 (1 129 millions d'euros en données pro forma), légèrement supérieure à celle du chiffre d'affaires.

Il représente 9,6 % du chiffre d'affaires contre 9,5 % au 1^{er} semestre 2006.

⁽³⁾ **Traitement comptable relatif aux contrats de concession** : dans l'attente de l'aboutissement des travaux de l'IFRIC, VINCI a maintenu, pour l'établissement des comptes semestriels 2007, les principes comptables appliqués jusqu'à présent aux contrats de concession.

La progression du résultat opérationnel sur activité des entités opérationnelles est de + 23,9 % (1 305 millions d'euros contre 1 053 millions d'euros au 1^{er} semestre 2006), le taux de marge

opérationnelle s'établissant à 9,5 % du chiffre d'affaires, en nette amélioration par rapport au 30 juin 2006 (8,9 %).

Analyse du résultat opérationnel sur activité par métier

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2007	% CA	1 ^{er} semestre 2006 Pro forma	% CA	Évolution 1 ^{er} sem. 07/ 1 ^{er} sem. 06
Concessions	789	36,7 %	671	33,6 %	+ 18 %
Énergies	105	5,3 %	86	4,9 %	+ 22 %
Routes	90	2,7 %	30	1,0 %	x 3
Construction	282	4,7 %	224	4,5 %	+ 26 %
Immobilier	39	14,9 %	41	16,8 %	- 5 %
Holding et divers	1		76		
Résultat opérationnel sur activité	1 306	9,6 %	1 129	9,5 %	+ 16 %
Charge IFRS 2 et divers	(45)		(36)		
Résultat opérationnel	1 261	9,2 %	1 093	9,2 %	+ 15 %

Dans un contexte de forte activité, les métiers de VINCI ont réalisé une très bonne performance d'ensemble :

VINCI Concessions, avec un résultat opérationnel sur activité de 789 millions d'euros (36,7 % du chiffre d'affaires) contre 671 millions d'euros au 1^{er} semestre 2006 (33,6 % du chiffre d'affaires), est le premier métier contributeur au résultat opérationnel sur activité du Groupe (60 % du total).

Il progresse globalement de + 17,5 % sous l'effet principal de la croissance de l'activité des filiales autoroutières qui enregistrent parallèlement les effets positifs d'une bonne maîtrise des charges d'exploitation.

Par ailleurs, il faut noter que le résultat opérationnel sur activité des autres concessions (Stade de France, Pont de Rion Antirion, aéroports) progresse de 5,5 % à 31 millions d'euros, en dépit de la cession d'Autopista del Bosque au 2^e semestre 2006 qui contribuait positivement au résultat opérationnel sur activité du 30 juin 2006 pour + 3,5 millions d'euros.

VINCI Energies enregistre une croissance de 22 % de son résultat opérationnel sur activité. Il s'élève à 105 millions d'euros au 30 juin 2007 (5,3 % du chiffre d'affaires) contre 86 millions d'euros au 1^{er} semestre 2006 (4,9 % du chiffre d'affaires) et traduit le dynamisme de l'activité tant en France qu'à l'international.

Eurovia enregistre une forte amélioration de son résultat opérationnel sur activité à 90 millions d'euros, soit 2,7 % du chiffre d'affaires (contre 30 millions d'euros au 30 juin 2006, 1 % du chiffre d'affaires), conséquence du niveau très élevé de l'activité, notamment en France, et de la maîtrise des frais fixes.

Le résultat opérationnel de VINCI Construction progresse de 25,7 % à 282 millions d'euros (4,7 % du chiffre d'affaires) au 30 juin 2007 contre 224 millions d'euros (4,5 % du chiffre d'affaires) au 30 juin 2006 principalement sous l'effet la croissance de l'activité dans la quasi-totalité des entités de ce pôle.

VINCI Construction France est le premier contributeur du pôle avec un résultat opérationnel sur activité de 105 millions d'euros au

1^{er} semestre 2007 (3,6 % du chiffre d'affaires), en augmentation de 18,9 % par rapport au 30 juin 2006 (88 millions d'euros, soit 3,6 % du chiffre d'affaires).

Enfin, on note une légère diminution du résultat opérationnel sur activité de VINCI Immobilier (- 5 %) à 39 millions d'euros (41 millions d'euros au 30 juin 2006), lié essentiellement au décalage sur le troisième trimestre du dénouement de plusieurs projets.

Le résultat opérationnel sur activité des holdings (+ 1 million d'euros), quant à lui, diminue de 75 millions d'euros par rapport au 1^{er} semestre 2006 (+ 76 millions d'euros) qui intégrait la plus-value de cession de l'ensemble immobilier de Nanterre pour 53 millions d'euros.

Le résultat opérationnel, qui outre les éléments qui précèdent comprend principalement les charges associées aux paiements en actions, est en progression de 15,4 %. Il s'élève à 1 261 millions d'euros au 30 juin 2007 (9,2 % du chiffre d'affaires) contre 1 093 millions d'euros au 30 juin 2006 (9,2 % du chiffre d'affaires).

La charge sur paiements en actions (IFRS 2), enregistrée au titre des avantages associés aux stocks options, actions gratuites et au plan d'épargne groupe s'élève à - 45,4 millions d'euros au 30 juin 2007 (- 28 millions d'euros au 30 juin 2006). La charge du 1^{er} semestre 2007 intègre l'incidence du plan d'actions gratuites mis en place fin décembre 2006 ainsi que celle du plan d'épargne groupe à « effet de levier » qui s'est déroulé en juin et juillet dernier.

Le coût de l'endettement financier net s'établit à - 363 millions d'euros, en augmentation de 14,3 % par rapport au 1^{er} semestre 2006 (- 317 millions d'euros).

VINCI Concessions est le principal contributeur à cette charge pour - 326 millions d'euros, en hausse de 80 millions d'euros par rapport au 1^{er} semestre 2006 (- 246 millions d'euros), dont environ 60 millions d'euros sont la conséquence du « releveraging » des activités de concession réalisés au second semestre 2006 et au début de 2007 et 12 millions d'euros attribuables au coût du financement de l'acquisition complémentaire de 18 % du capital de Cofiroute.

On note à l'inverse une amélioration du coût de l'endettement du Holding VINCI, qui intègre l'incidence favorable de la distribution du dividende exceptionnel par ASF. Cette variation positive est partiellement compensée par l'incidence des rachats d'actions réalisés et la hausse des taux d'intérêts, cette dernière ayant néanmoins pu être limitée par l'effet de la politique de couverture de la dette mise en œuvre au 1^{er} semestre 2006 et renforcée depuis.

Les autres produits et charges financiers ressortent à + 67 millions d'euros au 1^{er} semestre 2007 contre + 55 millions d'euros au 30 juin 2006, montant qui intégrait l'incidence positive de la cession de 31 % de la participation de VINCI dans SCDI (Pont de la Confédération).

Outre les produits liés à la capitalisation des intérêts intercalaires pour 60 millions d'euros (dont Cofiroute 52 millions d'euros et ASF 5 millions d'euros) contre 37 millions d'euros au 1^{er} semestre 2006, ils comprennent le coût d'actualisation des provisions pour engagements de retraite pour - 15 millions d'euros (- 13 millions d'euros au 30 juin 2006) ainsi que diverses plus-values de cessions d'actifs financiers pour + 11 millions d'euros.

La charge d'impôt s'élève à 300 millions d'euros au 1^{er} semestre 2007, en augmentation de 40 millions d'euros par rapport au 30 juin 2006 (- 260 millions d'euros), et représente un taux effectif de 29,7 % (contre 30 % au 1^{er} semestre 2006) en ligne avec le taux effectif du Groupe attendu pour l'ensemble de l'année 2007.

La part du Groupe dans le résultat des sociétés mises en équivalence ressort à + 9 millions d'euros sur le semestre (contre + 7 millions d'euros au 30 juin 2006). Elle est principalement constituée par les résultats des participations du Groupe dans les concessions du tunnel du pont du Prado Carénage (SMTPC) et des ponts sur le Tage ainsi que dans des sociétés de carrière dans le pôle routier.

Le résultat des activités abandonnées et cédées, qui s'élevait à + 3 millions d'euros au 30 juin 2006, représente le résultat des activités de services aéroportuaires cédées au cours du second semestre 2006.

Les intérêts minoritaires représentent essentiellement les parts non détenues par le Groupe dans les résultats de Cofiroute (16,7 %) et de la filiale belge CFE (53,2 %).

3. Flux de trésorerie

La capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement et impôt progresse de 15,1 % d'une période sur l'autre pour s'établir à 1 975 millions d'euros au 30 juin 2007 contre 1 715 millions d'euros au 1^{er} semestre 2006, sur des bases comparables.

Elle bénéficie de la croissance du résultat opérationnel sur activité et représente 14,5 % du chiffre d'affaires de la période contre 14,4 % du chiffre d'affaires au 30 juin 2006. Hors incidence des Holdings, la progression de la capacité d'autofinancement des entités opérationnelles est de + 14,2 %.

La capacité d'autofinancement des concessions, qui représente les deux tiers du total, progresse de 11,1 % à un rythme supérieur à celui de l'activité. Bénéficiant de trafics soutenus, notamment pour les poids lourds, et d'une bonne maîtrise des charges d'exploitation, ASF et Cofiroute ont sensiblement amélioré leur rentabilité opérationnelle en portant leurs taux d'EBITDA/CA⁽⁴⁾ à respectivement 65,5 % et 70,3 %.

La variation du besoin en fonds de roulement, traditionnellement négative sur la première partie de l'année en raison de la saisonnalité de l'activité (dans la Route essentiellement), s'élève, après prise en compte de la variation des provisions courantes, à - 400 millions d'euros sur la période contre - 564 millions d'euros au premier semestre 2006. Cette amélioration s'explique principalement par une dégradation moins prononcée qu'au 1^{er} semestre 2006 du besoin en fonds de roulement de VINCI Construction (- 119 millions d'euros contre - 234 millions d'euros) et d'Eurovia (- 226 millions d'euros contre - 322 millions d'euros).

Après prise en compte des décaissements d'impôts et des frais financiers, les flux de trésorerie liés à l'activité s'établissent à 758 millions d'euros, en augmentation de 323 millions d'euros par rapport au premier semestre 2006.

Le montant des investissements d'exploitation nets de cession est en augmentation de 38 % à 310 millions d'euros contre 225 millions d'euros au premier semestre 2006, qui prenait notamment en compte l'impact de la cession de l'immobilier de Nanterre pour un prix de 86 millions d'euros.

Hors incidence des cessions, les investissements bruts sont en très légère augmentation à 361 millions d'euros (354 millions d'euros au 1^{er} semestre 2006).

Le cash flow opérationnel ressort à 448 millions d'euros sur le premier semestre 2007, contre 210 millions d'euros au 1^{er} semestre 2006.

Les investissements de développement dans les concessions se sont élevés à 604 millions d'euros sur la période (contre 660 millions d'euros au 1^{er} semestre 2006) dont 300 millions d'euros chez Cofiroute et 214 millions d'euros chez ASF et Escota.

Les investissements financiers nets se sont élevés à 1 122 millions d'euros (contre 8 941 millions d'euros au 1^{er} semestre 2006 qui intégrait l'investissement réalisé dans ASF à hauteur de 8,9 milliards d'euros).

Ils intègrent à hauteur de 802 millions d'euros l'acquisition complémentaire de 18 % du capital de Cofiroute ainsi que pour 165 millions d'euros l'acquisition de 100 % des titres de la société Nukem au Royaume-Uni. Par ailleurs, ils comprennent à hauteur de 44 millions d'euros l'acquisition de 13,36 % du capital de la société Entrepose Contracting.

Les cessions de titres ont représenté, de leur côté, un montant total de 21 millions d'euros sur la période.

Les augmentations de capital réalisées au cours du 1^{er} semestre 2007 représentent un montant de 410 millions d'euros dont

(4) EBITDA/CA = capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôts / chiffre d'affaires.

121 millions d'euros au titre des levées d'options de souscription (7 966 529 actions nouvelles à un prix moyen de 15,1 euros) et 289 millions d'euros au titre du plan d'épargne groupe (7 760 668 actions nouvelles à un prix moyen de 37,2 euros).

Par ailleurs, la poursuite du programme de rachat d'actions au cours du 1^{er} semestre 2007 a représenté un montant total d'investissement net de 900 millions d'euros sur la période (dont

14,9 millions d'actions rachetées), ce montant intégrant à hauteur de 129 millions d'euros l'incidence des achats d'options d'achat (« calls ») sur l'action VINCI en couverture des options d'achat, des actions gratuites et du plan à effet de levier.

Enfin, VINCI a versé en mai 2007 le solde du dividende de l'exercice 2006 pour un montant total de 414 millions d'euros (1,8 euro par action pour 230 millions d'actions).

4. Bilan

L'application du changement de méthode de comptabilisation des acquisitions (ou cessions) d'intérêts minoritaires dans des sociétés déjà contrôlées (voir *supra*), a conduit VINCI à retraiter rétrospectivement le bilan consolidé du 31 décembre 2006 présenté à titre de comparable.

Il en résulte une diminution des goodwill figurant dans la rubrique des « actifs non courants » et des capitaux propres d'un montant de 1 milliard d'euros. À cet impact s'ajoute celui découlant de l'acquisition des 18 % de Cofiroute réalisée au 1^{er} semestre portant à 1,57 milliard d'euros la réduction des capitaux propres du Groupe au 30 juin 2007, résultant de ce changement de méthode.

Les actifs non courants consolidés ressortent ainsi au 30 juin 2007 à 28,5 milliards d'euros. Ils sont constitués en grande partie par les actifs des concessions (25,2 milliards d'euros), dont ASF pour près de 18 milliards d'euros. Au global, les capitaux engagés par le Groupe, intégrant un excédent en fonds de roulement de 1,3 milliard d'euros et des provisions courantes pour plus de 1,5 milliard d'euros s'élèvent à 25,6 milliards d'euros au 30 juin 2007, en augmentation de 1,1 milliard par rapport à fin 2006 (24,5 milliards d'euros).

Le pôle Concessions représente au total près de 96 % des capitaux engagés du Groupe.

Parallèlement, les capitaux propres du Groupe à fin juin, intégrant les intérêts minoritaires pour 510 millions d'euros, s'établissent à 7,6 milliards d'euros contre 8,6 milliards d'euros au 31 décembre 2006.

L'endettement financier net ressort à 16,8 milliards d'euros, en hausse de 2 milliards d'euros par rapport au 31 décembre 2006 (14,8 milliards d'euros) et de 1,1 milliard d'euros par rapport au 30 juin 2006 (15,7 milliards d'euros). Il est presque entièrement logé sur les filiales concessionnaires, dont ASF et Escota à hauteur de 11 milliards d'euros et Cofiroute à hauteur de 3,1 milliards d'euros.

L'accroissement de l'endettement au 1^{er} semestre 2007 a été financé essentiellement par une augmentation de la dette à long terme qui est passée de 19 milliards d'euros au 31 décembre 2006 à 20,7 milliards d'euros au 30 juin 2007, la trésorerie nette étant restée stable à près de 4 milliards d'euros.

La durée moyenne de la dette du Groupe ressort à près de 7,5 ans après prise en compte des dernières opérations de refinancement réalisées, et notamment de l'émission obligataire inaugurale d'ASF d'un montant de 1,5 milliard d'euros à 15 ans, effectuée en juillet dernier.

5. Comptes sociaux

Les comptes sociaux de VINCI font apparaître un chiffre d'affaires au premier semestre 2007 de 12,7 millions d'euros, contre 10,3 millions d'euros au premier semestre 2006. Il est constitué à l'essentiel de produits de redevances d'assistance facturées par VINCI à ses filiales.

Au cours du premier semestre 2007, le résultat social s'établit à 4 034 millions d'euros contre 467 millions d'euros au premier

semestre 2006. Cette amélioration résulte principalement de la progression de 3 599 millions d'euros du résultat financier, qui intègre les remontées de dividendes d'ASF (2 828 millions d'euros pour la quote-part de VINCI, dont 2 540 millions d'euros de dividendes exceptionnels) et de VINCI Concessions (1 269 millions d'euros).

Comptes consolidés intermédiaires résumés de VINCI

au 30 juin 2007

États financiers	10
Chiffres clés	10
Compte de résultat consolidé IFRS	11
Bilan consolidé IFRS	12
Tableau des flux de trésorerie consolidés IFRS	14
Variation des capitaux propres consolidés au 30 juin 2007	15
Annexe aux comptes consolidés intermédiaires résumés	16
Rapport des commissaires aux comptes sur l'information semestrielle 2007	56

États financiers

Chiffres clés

<i>(en millions d'euros)</i>	2007 1^{er} semestre	2006 1^{er} semestre(*)	2006 Exercice(*)
CHIFFRE D'AFFAIRES	13 665,2	11 499,5	25 634,3
dont chiffre d'affaires réalisé à l'étranger	4 435,9	3 861,8	8 809,5
% du chiffre d'affaires	32,5 %	33,6 %	34,4 %
Résultat opérationnel sur activité	1 306,2	1 039,8	2 579,8
% du chiffre d'affaires	9,6 %	9,0 %	10,1 %
Résultat opérationnel	1 260,8	1 004,1	2 476,0
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	613,8	516,9	1 270,4
Résultat net par action (en euros)(**)	1,33	1,26	2,90
Résultat net dilué par action (en euros)(**)	1,27	1,20	2,77
Dividende par action hors avoir fiscal (en euros)(**)	-	-	1,33
Capitaux propres y compris intérêts minoritaires	7 586,2	8 204,3	8 568,6
Endettement financier net	(16 756,2)	(15 712,0)	(14 796,4)
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	1 975,2	1 471,6	3 755,0
Investissements opérationnels nets	(309,9)	(221,7)	(572,1)
Investissements du domaine concédé	(604,0)	(536,7)	(1 205,3)
Investissements financiers nets	(1 122,3)	(8 940,5)	(9 242,8)

(*) retraité conformément au changement de méthode décrit en note C.2.1 « Changement de méthode : transactions entre actionnaires, acquisition et cession d'intérêts minoritaires ».

(**) chiffres retraités suite à la division par deux du nominal de l'action VINCI le 17 mai 2007.

Compte de résultat consolidé IFRS

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	2007 1 ^{er} semestre	2006 1 ^{er} semestre	2006 Exercice
CHIFFRE D'AFFAIRES	1-2-3	13 665,2	11 499,5	25 634,3
Produits des activités annexes	4	119,5	109,2	218,8
Charges opérationnelles	4	(12 478,5)	(10 568,9)	(23 273,3)
Résultat opérationnel sur activité	2-3-4	1 306,2	1 039,8	2 579,8
Paiements en actions (IFRS 2)	4-14	(45,4)	(28,1)	(89,5)
Perte de valeur des goodwill	9		(7,6)	(14,3)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		1 260,8	1 004,1	2 476,0
Coût de l'endettement financier brut		(470,4)	(298,6)	(733,7)
Produits financiers des placements de trésorerie		107,8	67,5	152,1
Coût de l'endettement financier net	5	(362,7)	(231,1)	(581,7)
Autres produits financiers	6	96,2	78,7	186,3
Autres charges financières	6	(29,4)	(26,7)	(48,9)
Part du Groupe dans les sociétés mises en équivalence		8,9	16,9	18,3
Impôts sur les bénéfices	7	(300,3)	(258,0)	(667,4)
Résultat net avant résultat des activités abandonnées (arrêtées, cédées)		673,6	583,8	1 382,7
Résultat net d'impôt des activités abandonnées (arrêtées, cédées)			3,2	49,4
RÉSULTAT NET		673,6	587,0	1 432,1
dont Part des intérêts minoritaires		59,8	70,1	161,7
dont Résultat net - Part du Groupe		613,8	516,9	1 270,4
Résultat net par action avant activités abandonnées (arrêtées, cédées)				
Résultat net par action (en euros)(*)		1,33	1,25	2,79
Résultat net dilué par action (en euros)(*)		1,27	1,19	2,67
Résultat net par action part du Groupe				
Résultat net par action (en euros)(*)	8	1,33	1,26	2,90
Résultat net dilué par action (en euros)(*)	8	1,27	1,20	2,77

(*) chiffres retraités suite à la division par deux du nominal de l'action VINCI le 17 mai 2007.

Bilan consolidé IFRS

Actif

(en millions d'euros)	Notes	30 juin 2007	30 juin 2006	31 décembre 2006
Actifs non courants				
Goodwill(*)	9	2 864,0	2 667,9	2 635,0
Autres immobilisations incorporelles		126,0	115,7	128,3
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	D - 10	24 853,6	24 397,1	24 698,5
Immobilisations corporelles	11	2 412,0	2 129,5	2 322,6
Immeubles de placement		45,0	46,1	47,3
Participations dans les sociétés mises en équivalence		99,5	82,8	102,8
Autres actifs financiers non courants	12	432,9	418,0	348,2
Impôts différés actifs		87,5	185,0	218,8
Total actifs non courants		30 920,4	30 042,1	30 501,5
Actifs courants				
Stocks et travaux en cours	16	607,4	580,2	567,1
Clients et autres créances d'exploitation	16	11 006,2	9 722,4	9 503,1
Autres actifs courants	16	256,6	243,0	241,0
Actifs d'impôt exigible		189,8	234,0	37,5
Autres actifs financiers courants		222,4	331,7	158,1
Actifs financiers de gestion de trésorerie	17	1 551,0	708,4	1 223,2
Disponibilités et équivalent de trésorerie	17	4 105,8	3 779,9	5 154,8
Total actifs courants (avant actifs en cours de cession)		17 939,2	15 599,6	16 884,8
Actifs liés aux activités abandonnées et autres actifs disponibles à la vente			614,5	
Total actifs courants		17 939,2	16 214,2	16 884,8
TOTAL ACTIFS		48 859,7	46 256,2	47 386,3

(*) retraité conformément au changement de méthode décrit en note C.2.1 « Changement de méthode : transactions entre actionnaires, acquisition et cession d'intérêts minoritaires ».

Passif

(en millions d'euros)	Notes	30 juin 2007	30 juin 2006	31 décembre 2006
Capitaux propres				
Capital social		1 215,9	1 187,4	1 176,6
Primes liées au capital		4 845,5	4 762,0	4 475,5
Titres auto-détenus		(1 070,4)	(365,5)	(178,4)
Autres instruments de capitaux propres		490,6	490,6	490,6
Réserves consolidées(*)		901,7	742,6	555,6
Réserves de conversion		13,6	15,2	20,5
Résultat net – Part du Groupe		613,8	516,9	1 270,3
Résultat enregistré directement en capitaux propres		65,5	17,6	9,5
Capitaux propres – Part du Groupe(*)		7 076,2	7 366,8	7 820,3
Intérêts minoritaires		510,0	837,5	748,4
Total capitaux propres(*)	13	7 586,2	8 204,3	8 568,6
Passifs non courants				
Provisions non courantes	15	1 078,5	1 015,8	1 015,0
Emprunts obligataires	17	3 556,1	3 880,0	3 591,3
Autres emprunts et dettes financières	17	15 666,8	13 173,2	14 043,7
Autres passifs non courants		70,0	37,2	49,1
Impôts différés passifs		2 475,1	2 628,0	2 612,7
Total passifs non courants		22 846,4	20 734,1	21 311,8
Passifs courants				
Provisions courantes	16	1 652,0	1 437,6	1 655,9
Fournisseurs	16	6 070,6	5 229,0	5 554,1
Autres passifs courants	16	7 061,9	6 401,1	6 428,7
Passifs d'impôt exigible		178,4	236,2	138,7
Dettes financières courantes	17	3 464,2	3 429,2	3 728,6
Total passifs courants (avant passifs en cours de cession)		18 427,1	16 733,2	17 505,9
Passifs liés aux activités abandonnées et aux autres passifs disponibles à la vente			584,6	
Total passifs courants		18 427,1	17 317,8	17 505,9
TOTAL PASSIFS & CAPITAUX PROPRES		48 859,7	46 256,2	47 386,3

(*) retraité conformément au changement de méthode décrit en note C.2.1 « Changement de méthode : transactions entre actionnaires, acquisition et cession d'intérêts minoritaires ».

Tableau des flux de trésorerie consolidés IFRS

(en millions d'euros)	Notes	30 juin 2007	30 juin 2006	31 déc. 2006
Résultat net consolidé (y compris les intérêts minoritaires)		673,6	587,0	1 432,1
Dotations nettes aux amortissements		769,5	588,4	1 365,9
Dotations nettes aux provisions		14,6	(42,6)	2,2
Paiements en actions (IFRS 2) et autres retraitements		(27,5)	(2,6)	40,4
Résultat sur cessions		(30,0)	(89,9)	(166,0)
Variation de la juste valeur des instruments dérivés de change		(7,1)	5,2	(0,2)
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence, dividendes des sociétés non consolidées et résultat des activités en cours de cession		(20,4)	(26,2)	(76,2)
Coûts d'emprunt immobilisés	6	(60,4)	(36,8)	(92,3)
Coût de l'endettement financier net comptabilisé	5	362,7	231,1	581,7
Charges d'impôt (y compris impôts différés) comptabilisées	7	300,3	258,0	667,4
Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts	2-3	1 975,2	1 471,6	3 755,0
Variations du BFR et des provisions courantes	16	(399,6)	(618,4)	12,7
Impôts payés		(365,3)	(438,1)	(758,2)
Intérêts financiers nets payés		(452,3)	(160,2)	(518,0)
Flux de trésorerie liés à l'activité	I	758,0	255,0	2 491,6
Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles		(360,9)	(350,7)	(771,8)
Cession des immobilisations corporelles et incorporelles		51,0	129,0	199,7
Investissements en immobilisations du domaine concédé (net de subventions reçues)		(604,0)	(536,7)	(1 205,3)
Acquisition de titres de participation (consolidés et non consolidés)		(1 143,1)	(8 967,1)	(9 322,4)
Cession de titres de participation (consolidés et non consolidés)		20,8	26,6	79,7
Incidence nette des variations de périmètre		9,2	797,3	614,2
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence et non consolidées		24,8	13,0	15,9
Autres		(3,9)	1,6	5,9
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissements	II	(2 006,1)	(8 887,0)	(10 384,1)
Augmentation de capital	13	409,3	3 209,3	3 391,9
Acquisition d'actions propres		(899,6)	(29,3)	(329,8)
Augmentations de capital des filiales souscrites par des tiers				24,4
Sommes encaissées lors de l'exercice des options d'achat		8,2	10,0	19,4
Dividendes payés				
– aux actionnaires de VINCI SA		(413,9)	(273,7)	(472,0)
– aux minoritaires des sociétés intégrées		(18,8)	(25,6)	(79,6)
Encaissements liés aux nouveaux emprunts		3 188,9	4 314,9	5 600,2
Remboursements d'emprunts et variation des autres dettes financières courantes		(1 780,0)	492,1	104,3
Variation des actifs de gestion de trésorerie		(351,2)	228,9	(52,2)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	III	143,0	7 926,5	8 206,8
Flux nets de trésorerie liés aux activités abandonnées (arrêtées, cédées)	IV		9,3	219,4
Variation de la trésorerie nette	I + II + III + IV	(1 105,1)	(696,1)	533,6
Trésorerie nette à l'ouverture		4 487,7	3 993,6	3 993,6
Autres variations		48,2	(38,3)	(39,6)
Trésorerie nette à la clôture		3 430,8	3 259,3	4 487,7
Augmentation (diminution) des actifs financiers de gestion de trésorerie		351,2	(228,9)	52,2
(Émission) remboursement des emprunts		(1 409,0)	(4 806,9)	(5 704,6)
Autres variations		154,8	(8 365,9)	(8 059,0)
Variation de l'endettement net		(1 959,8)	(14 133,0)	(13 217,4)
Endettement net en début de période		(14 796,4)	(1 579,0)	(1 579,0)
Endettement net en fin de période		(16 756,2)	(15 712,0)	(14 796,4)

Variation des capitaux propres consolidés au 30 juin 2007

	Capitaux propres part du Groupe							Total	Mino- ritaires	Total	
	Capital social	Primes liées au capital	Titres auto-détenus	Autres ins-truments de capitaux propres	Réserves conso-lidées	Réserves de conver-sion	Résultat net				Résultats enregistrés directement en capitaux propres
<i>(en millions d'euros)</i>											
Capitaux propres 31/12/2005 retraités(*)	983,2	2 247,5	(335,8)		842,8	31,3	871,2		4 640,2	671,7	5 311,9
Augmentation de capital	204,2	2 514,4		490,6					3 209,3		3 209,3
Diminution de capital											
Opérations sur titres auto-détenus			(29,7)		10,4				(19,2)		(19,2)
Affectation de résultat et dividendes distribués					597,5		(871,2)		(273,7)	(25,6)	(299,3)
Résultat net de l'exercice (a)							516,9		516,9	70,1	587,0
Instruments financiers : variations de juste valeur (b)									18,9	18,9	18,9
dont :											
Actifs financiers disponibles à la vente									(0,1)	(0,1)	(0,1)
Couverture de flux de trésorerie									19,0	19,0	19,0
Écarts de conversion						(15,4)			(15,4)	(1,6)	(17,0)
Variations des capitaux propres des ME comptabilisées directement en capitaux propres								0,3	0,3		0,3
Paiements en actions (IFRS 2)					25,2				25,2	0,1	25,4
Incidence des acquisitions de minoritaires postérieures à la prise de contrôle					(984,7)				(984,7)		(984,7)
Variations de périmètre					262,6	(0,3)		0,2	262,4	122,9	385,3
Divers					(11,2)	(0,4)		(1,7)	(13,3)	(0,1)	(13,4)
Capitaux propres 30/06/2006 retraités(*)	1 187,4	4 762,0	(365,5)	490,6	742,6	15,2	516,9	17,6	7 366,8	837,5	8 204,3
dont total des produits et charges comptabilisés au titre du 1 ^{er} semestre 2006 (a) + (b)							516,9	18,9	535,8	70,1	605,9
Augmentation de capital	24,1	158,6							182,7	24,4	207,1
Diminution de capital	(34,9)	(445,1)	479,9								
Opérations sur titres auto-détenus			(292,8)		1,7				(291,1)		(291,1)
Affectation de résultat et dividendes distribués					(198,3)				(198,3)	(53,9)	(252,3)
Résultat net de l'exercice (a)							753,4		753,4	91,6	845,1
Instruments financiers : variations de juste valeur (b)									(11,7)	(11,7)	(11,9)
dont :											
Actifs financiers disponibles à la vente									(11,7)	(11,7)	(11,9)
Couverture de flux de trésorerie										(0,2)	(1,9)
Écarts de conversion						5,4			5,4	(0,9)	4,5
Variations des capitaux propres des ME comptabilisées directement en capitaux propres											
Paiements en actions (IFRS 2)					50,6				50,6	(0,1)	50,5
Incidence des acquisitions de minoritaires postérieures à la prise de contrôle					(55,0)				(55,0)		(55,0)
Variations de périmètre					0,9	(0,2)		(0,1)	0,6	(148,8)	(148,2)
Divers					13,2			3,8	17,0	(1,3)	15,7
Capitaux propres 31/12/2006 retraités(*)	1 176,6	4 475,5	(178,4)	490,6	555,6	20,5	1 270,3	9,5	7 820,3	748,4	8 568,6
dont total des produits et charges comptabilisés au titre de l'exercice 2006 (a) + (b)							1 270,3	7,1	1 277,5	161,6	1 439,1
Augmentation de capital	39,3	370,0							409,3		409,3
Diminution de capital											
Opérations sur titres auto-détenus			(892,0)		0,6				(891,4)		(891,4)
Affectation de résultat et dividendes distribués					856,5		(1 270,3)		(413,9)	(18,8)	(432,7)
Résultat net de l'exercice (a)							613,8		613,8	59,8	673,6
Instruments financiers : variations de juste valeur (b)									56,2	56,2	56,3
dont :											
Actifs financiers disponibles à la vente									0,1	0,1	0,1
Couverture de flux de trésorerie									56,1	56,1	56,2
Écarts de conversion						(8,5)			(8,5)	(0,6)	(9,1)
Variations des capitaux propres des ME comptabilisées directement en capitaux propres											
Paiements en actions (IFRS 2)					35,4				35,4		35,4
Incidence des acquisitions de minoritaires postérieures à la prise de contrôle					(529,2)			0,4	(528,9)	(276,1)	(805,0)
Autres variations de périmètre							0,4		0,4	(2,3)	(1,9)
Divers					(17,1)	1,2		(0,6)	(16,5)	(0,5)	(17,0)
Capitaux propres 30/06/2007	1 215,9	4 845,5	(1 070,4)	490,6	901,7	13,6	613,8	65,5	7 076,2	510,0	7 586,2
dont total des produits et charges comptabilisés au titre du 1 ^{er} semestre 2007 (a) + (b)							613,8	56,2	670,0	59,9	730,0

(*) retraité conformément au changement de méthode décrit en note C.2.1 « Changement de méthode : transactions entre actionnaires, acquisition et cession d'intérêts minoritaires ».

Annexe aux comptes consolidés intermédiaires résumés

A. FAITS MARQUANTS DU PREMIER SEMESTRE 2007	17
B. SAISONNALITÉ DE L'ACTIVITÉ	18
C. PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION	19
D. ACQUISITIONS D'ENTREPRISES ET TRANSACTIONS SUR INTÉRÊTS MINORITAIRES	22
E. INFORMATIONS SECTORIELLES	23
1. Chiffre d'affaires	24
2. Autres informations sectorielles par pôle de métier	25
3. Répartition des données du pôle concessions	26
F. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT	28
4. Résultat opérationnel	28
5. Coût de l'endettement financier net	28
6. Autres produits et charges financiers	29
7. Impôts sur les bénéfices	29
8. Résultat par action	30
G. NOTES RELATIVES AU BILAN	31
9. Goodwill	31
10. Immobilisations incorporelles du domaine concédé	32
11. Immobilisations corporelles	33
12. Autres actifs financiers non courants	34
13. Variation des capitaux propres (hors paiements en actions)	34
14. Paiement en actions	36
15. Provisions non courantes	38
16. Besoin en fonds de roulement et provisions courantes	39
17. Endettement financier net et ressources de financement	41
18. Liquidités et ressources de financement	44
19. Instruments financiers et gestion des risques de marché	47
20. Transactions avec les parties liées	48
21. Engagements donnés et reçus	48
H. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLÔTURE	49
22. Émission d'un emprunt obligataire de Cofiroute	49
23. Signature d'un accord de branches au sein des sociétés autoroutières	49
I. LITIGES ET ARBITRAGES	49
J. LISTE DES PRINCIPALES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES AU 30 JUIN 2007	51

A. FAITS MARQUANTS DU PREMIER SEMESTRE 2007

1. Principales acquisitions

1.1 Acquisitions réalisées sur le premier semestre 2007

Au cours du premier semestre 2007, VINCI a acquis une participation complémentaire de 18 % dans Cofiroute, portant sa participation totale à 83,33 %.

Réalisée en mars 2007 auprès d'Eiffage (17,06 %), puis en avril et mai auprès de BNPP (0,123 %) et de la Société Générale (0,82 %), cette acquisition représente un investissement total de 801,6 millions d'euros.

Cette opération s'est traduite par une diminution des capitaux propres consolidés de 526,7 millions d'euros correspondant à la différence entre la valeur des titres acquis (801,6 millions d'euros) et leur quote-part dans la situation nette consolidée de Cofiroute (274,9 millions d'euros), en application de la nouvelle méthode de comptabilisation des acquisitions d'intérêts minoritaires appliquée par le Groupe depuis le 1^{er} janvier 2007 (cf. note C.2.1 « Changement de méthode »).

1.2 Acquisitions en cours

1.2.1 Solétanche

VINCI Construction s'est porté acquéreur en janvier 2007, de 81 % du capital de Solétanche (maison mère de Solétanche Bachy), portant ainsi sa participation à 100 %.

Solétanche Bachy est un des leaders mondiaux des activités des fondations spéciales et du traitement des sols. Disposant d'un réseau d'implantations dans plus de 50 pays et employant 4 500 personnes, Solétanche Bachy a réalisé en 2006 un chiffre d'affaires supérieur à un milliard d'euros dont 75 % hors de France (33 % dans les autres pays européens et 42 % dans le reste du monde).

L'acquisition est devenue effective le 27 juillet 2007 à la suite de son approbation par les autorités de la concurrence. La société sera ainsi consolidée dans les comptes du second semestre 2007.

1.2.2 Entrepose Contracting

VINCI a acquis 13,36 % du capital d'Entrepose Contracting le 4 juin dernier au prix de 65 euros par action (dividende attaché), soit 43,6 millions d'euros.

Parallèlement les deux opérations suivantes ont été réalisées :

- promesse d'acquisition de blocs d'actions détenus par les salariés et managers à hauteur de 20,3 % du capital à l'issue de l'approbation de l'opération par les autorités de la concurrence. Cette approbation a été obtenue le 23 août 2007 ;
- dépôt par VINCI, le 20 juin 2007, d'une offre publique d'achat visant toutes les autres actions d'Entrepose Contracting (soit 59,17 % du capital), au prix de 64,4 euros – coupon détaché – par action. Cette offre ouverte le 13 juillet 2007 s'est clôturée le 20 août 2007. Avant l'extension automatique du délai de 10 jours, VINCI avait obtenu 1 374 374 actions du capital d'Entrepose Contracting soit 27,35 %.

À l'issue de ces opérations et d'achats en bourse complémentaires, VINCI détient 67,64 % du capital d'Entrepose Contracting.

Entrepose Contracting réalise des projets clés en main dans le domaine du transport (pipe-lines, stations de compression), des terminaux gaziers et de stockage du pétrole et du gaz. Intervenant au Royaume-Uni, en Espagne, en Algérie, au Nigéria, au Moyen-Orient et en Indonésie, Entrepose Contracting a réalisé en 2006 un chiffre d'affaires de 340 millions d'euros avec un résultat net de 11 millions d'euros. L'acquisition récente de la société Spie-Capag par Entrepose Contracting porte le chiffre d'affaires consolidé du groupe, sur la base des données 2006 des 2 sociétés, à 540 millions d'euros avec un effectif permanent de 650 personnes.

2. Opérations de financement

2.1 Financement du dividende exceptionnel versé par ASF

Le 25 janvier 2007, ASF a distribué un dividende exceptionnel de 3,3 milliards d'euros, se répartissant entre 2,54 milliards d'euros pour VINCI SA (77 %) et 0,75 milliard d'euros pour ASF Holding (23 %). ASF a financé le versement de ce dividende de la manière suivante :

- utilisation de sa trésorerie disponible pour 550 millions d'euros ;
- tirage d'un prêt à 7 ans de 1,5 milliard d'euros et utilisation à hauteur de 1,25 milliard d'euros de deux lignes de crédit « revolver » d'un montant total de 3 milliards d'euros.

2.2 Remboursement partiel du crédit d'acquisition ASF par VINCI

Conformément aux dispositions du contrat de financement de l'acquisition d'ASF, le dividende exceptionnel perçu par VINCI lui a permis de rembourser ce crédit d'acquisition à hauteur de 1,25 milliard d'euros, ramenant son utilisation de 3 à 1,75 milliard d'euros.

2.3 Mise en place d'un programme EMTN par ASF

ASF a déposé, le 5 avril 2007, à la bourse du Luxembourg un programme EMTN (European Medium Term Notes). Ce programme constitue une documentation cadre permettant à ASF d'émettre des emprunts obligataires dans un délai très court, au gré des opportunités du marché. Il couvre différents types d'émissions : senior ou subordonnées, syndiquées ou en placements privés ; effectuées en euros ou en devises (dollar US, livre sterling, franc suisse).

D'un montant de 6 milliards d'euros, l'enveloppe du programme correspond au montant des refinancements à réaliser par ASF au cours des quatre prochaines années, compte tenu notamment des remboursements prévus de la dette en cours.

Pour l'année 2007, l'autorisation d'émission dans le cadre du programme a été fixée à 3 milliards d'euros par le conseil d'administration d'ASF.

Le 20 juin 2007, ASF a effectué une émission obligataire de 1,5 milliard d'euros à 15 ans à échéance du 4 juillet 2022. Son prix d'émission est fixé à 99,702 % du nominal et son coupon à 5,625 %.

En complément, ASF a procédé à deux autres financements en août 2007 malgré un contexte de marché très difficile :

- le premier de 75 millions d'euros, dans le cadre de la souche obligataire 2022, a été effectué sur la base d'un taux « re-offer » de 5,4669 % ;
- le second de 50 millions d'euros est un placement privé à 20 ans, dont le prix d'émission est fixé à 99,69 % du nominal sur la base d'un taux variable Euribor 3 mois +75bp.

Ces financements ont entraîné le remboursement anticipé de 50 millions d'euros du prêt à terme de 1,5 milliard d'euros, le solde, soit 75 millions d'euros ayant permis de réduire le tirage sur la ligne de crédit « revolver » de 2 milliards d'euros.

3. Contrats de plan d'ASF et Escota

Des avenants aux contrats de concessions d'ASF et d'Escota et des contrats d'entreprise définissant principalement les investissements à réaliser et le dispositif tarifaire applicable pour la période 2007-2011 sur les réseaux correspondants ont été signés au cours du 2^e trimestre 2007. Disposant d'un cadre contractuel bien défini, ASF et Escota bénéficient d'une bonne visibilité sur leurs perspectives.

Les nouveaux investissements prévus dans ces contrats représentent un montant de 3,3 milliards d'euros (en euros constants) et sont présentés dans la note G.10.2 « Engagements donnés au titre des contrats de concession ».

B. SAISONNALITÉ DE L'ACTIVITÉ

Le premier semestre de l'exercice est marqué dans la plupart des métiers du Groupe et plus particulièrement dans les travaux routiers par un volume d'activité inférieur à celui de la seconde partie de l'année, en raison des conditions climatiques moins favorables.

Le niveau du chiffre d'affaires et celui des résultats du premier semestre ne peuvent donc pas être extrapolés sur l'ensemble de l'exercice.

La saisonnalité de l'activité se traduit par une consommation de la trésorerie d'exploitation au cours du premier semestre, en raison du faible niveau des encaissements durant cette période et du profil de dégagement du *cash flow* d'exploitation, dont la plus grande partie est réalisée au second semestre.

L'impact des facteurs saisonniers n'a fait l'objet d'aucune correction sur les comptes semestriels du Groupe.

Les produits et charges des activités ordinaires que le Groupe perçoit ou supporte de façon saisonnière, cyclique ou occasionnelle sont pris en compte selon des règles identiques à celles retenues pour la clôture annuelle. Ils ne sont ni anticipés, ni différés à la date de l'arrêté intermédiaire.

Les charges et produits facturés sur une base annuelle (ex. redevances de brevets, licences) sont pris en compte sur la base d'une estimation annuelle au prorata de la période écoulée.

Les risques nés dans le semestre, y compris ceux dont le dénouement est prévu au second semestre de l'exercice, sont provisionnés à la clôture de la période. En particulier, dans le cas de contrats déficitaires, les pertes à terminaison connues au cours du semestre sont provisionnées en totalité dès le 30 juin.

C. PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

1. Principes généraux

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés intermédiaires résumés du Groupe au 30 juin 2007, sont établis conformément aux normes IFRS et telles qu'approuvées par l'Union européenne à cette date.

Les comptes consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2007 ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». S'agissant de comptes résumés :

- ils ne comportent pas l'intégralité des informations requises pour des états financiers annuels complets et doivent être lus conjointement avec les états financiers du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2006 ;
- la norme IFRS 7 et l'amendement d'IAS 1 relatifs à l'information financière à fournir au titre des instruments financiers et du capital ne sont pas d'application obligatoire pour les émetteurs de comptes consolidés intermédiaires résumés. VINCI a choisi de ne pas les appliquer au 30 juin 2007.

Les principes comptables appliqués par le Groupe au 30 juin 2007, sont les mêmes que ceux retenus pour les états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2006, à l'exception du changement de méthode comptable relatif au traitement des acquisitions et cessions des intérêts minoritaires postérieures à la prise de contrôle décrit en note C.2.1 ci-dessous.

Les interprétations suivantes adoptées par l'Union européenne et applicable au 1^{er} janvier 2007 n'ont pas d'impact sur les comptes du Groupe au 30 juin 2007 :

- IFRIC 7 : Modalités pratiques de retraitement des états financiers selon IAS 29 ;
- IFRIC 8 : Champ d'application de la norme IFRS 2 ;
- IFRIC 9 : Réexamen des dérivés incorporés ;
- IFRIC 10 : Information financière intermédiaire et dépréciations.

Les comptes consolidés intermédiaires résumés ont été arrêtés par le conseil d'administration le 4 septembre 2007.

2. Méthodes de consolidation

2.1 Changement de méthode : transactions entre actionnaires, acquisition et cession d'intérêts minoritaires postérieures à la prise de contrôle

Les normes IFRS en vigueur ne précisent pas le traitement comptable applicable aux opérations d'acquisitions ou de cessions d'intérêts minoritaires de sociétés déjà contrôlées.

Dans le cadre de ses délibérations sur la révision de la norme IFRS 3 « Regroupements d'entreprises », dont il prévoit la publication au 3^e trimestre 2007, l'IASB considère les acquisitions ou cessions d'intérêts minoritaires comme des transactions avec les actionnaires du Groupe. En vertu de cette approche, la différence entre le prix payé pour augmenter le pourcentage d'intérêt dans des entités déjà contrôlées et la quote-part complémentaire de capitaux propres ainsi acquise est enregistrée en capitaux propres du Groupe. De la même manière, une baisse du pourcentage d'intérêt du Groupe dans une entité restant contrôlée est traitée comptablement comme une opération de capitaux propres, sans impact sur le résultat.

Compte tenu de la finalisation en cours des délibérations sur la révision de la norme IFRS 3, VINCI a décidé d'adopter l'approche retenue par l'IASB dès le 1^{er} janvier 2007 afin d'améliorer la qualité de son information financière sur ces transactions désormais considérées comme des opérations de capitaux propres. Conformément aux dispositions d'IAS 8, ce changement

de méthode a été appliqué de façon rétrospective et les capitaux propres d'ouverture au 1^{er} janvier 2006 ainsi que les données comparatives présentées, ont été retraités. Les impacts sont présentés dans le tableau ci-dessous :

(en millions d'euros)	31/12/2006	30/06/2006	31/12/2005
Goodwill publié	3 681,3	3 659,2	813,1
Goodwill retraité	2 635,0	2 667,9	806,5
Impact comptabilisé en capitaux propres	(1 046,3)	(991,3)	(6,6)

Au 1^{er} janvier 2007, ce changement de méthode sans impact sur le résultat se traduit par un reclassement de 1 046,3 millions d'euros de goodwill en diminution des capitaux propres. Ce montant concerne à hauteur de 1 025,6 millions d'euros l'incidence du goodwill dégagé à l'occasion de l'acquisition de 27 % du capital d'ASF réalisée postérieurement au 9 mars 2006, date de la prise de contrôle d'ASF par VINCI (cf. note D.1.1 « Acquisition des Autoroutes du Sud de la France »).

2.2 Périmètre de consolidation

Les sociétés dont le Groupe détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote permettant le contrôle sont consolidées par intégration globale. Les sociétés détenues à moins de 50 %, mais sur lesquelles VINCI exerce un contrôle de fait, c'est-à-dire le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles afin

d'en obtenir des avantages, sont consolidées selon cette même méthode. Cela concerne notamment CFE, dont VINCI détient 46,84 % du capital.

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires sont consolidées suivant la méthode de l'intégration proportionnelle. Cela concerne notamment les sociétés en participation et la société Consortium Stade de France, détenue

à 66,67 % par VINCI, qui fait l'objet d'un pacte d'actionnaires avec Bouygues, détenant 33,33 %. Ce dernier organise le contrôle conjoint des deux seuls actionnaires de cette société ; toutes les décisions financières, opérationnelles et d'investissements doivent être prises à l'unanimité.

Les comptes consolidés regroupent les états financiers des sociétés dont le chiffre d'affaires est supérieur à 2 millions d'euros, ainsi que ceux des entités de chiffre d'affaires inférieur lorsque leur impact est significatif sur les comptes du Groupe.

Évolution du périmètre de consolidation

	30 juin 2007			31 décembre 2006			30 juin 2006		
	Total	France	Étranger	Total	France	Étranger	Total	France	Étranger
Intégration globale	1 420	939	481	1 398	934	464	1 402	951	451
Intégration proportionnelle	330	165	165	320	161	159	298	137	161
Mise en équivalence	43	13	30	48	14	34	47	14	33
	1 793	1 117	676	1 766	1 109	657	1 747	1 102	645

Outre l'acquisition de la société NUKEM mentionnée en note D 1.2, les autres variations de périmètre proviennent essentiellement de l'acquisition de 42 sociétés de petite taille, dont 13 sociétés chez VINCI Energies et 18 sociétés chez VINCI Construction. VINCI n'a procédé à aucune cession significative sur la période.

2.3 Opérations intra-groupe

Les opérations et transactions réciproques d'actif et de passif, de produits et de charges entre entreprises intégrées sont éliminées dans les comptes consolidés. Cette élimination est réalisée :

- en totalité si l'opération est réalisée entre deux filiales ;
- à hauteur du pourcentage d'intégration de l'entreprise intégrée proportionnellement si l'opération est réalisée entre une entreprise intégrée globalement et une entreprise intégrée proportionnellement ;
- à hauteur du pourcentage de détention de l'entreprise mise en équivalence dans le cas de résultat interne réalisé entre une entreprise intégrée globalement et une entreprise mise en équivalence.

2.4 Conversion des états financiers des sociétés et des établissements étrangers

Dans la plupart des cas, la monnaie de fonctionnement des sociétés et établissements correspond à la monnaie du pays concerné.

Les états financiers des sociétés étrangères dont la monnaie de fonctionnement est différente de la monnaie de présentation des comptes consolidés du Groupe sont convertis au cours de clôture. Leurs éléments de bilan sont convertis au cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice et les éléments du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la période (ce dernier étant représentatif de la meilleure estimation du cours de change à la date de transaction). Les écarts de conversion en résultant sont enregistrés en écart de conversion dans les réserves consolidées. Les goodwill relatifs aux sociétés étrangères sont considérés

comme faisant partie des actifs et passifs acquis et, à ce titre, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

2.5 Opérations en monnaie étrangère

Les opérations en monnaie étrangère sont converties en euros au cours de change en vigueur à la date d'opération. À la clôture de l'exercice, les actifs financiers et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis en euros au cours de change de clôture de l'exercice. Les pertes et gains de change en découlant sont reconnus dans la rubrique résultat de change et présentés en autres produits et charges financiers au compte de résultat.

Les pertes et gains de change sur les emprunts libellés en monnaie étrangère ou sur les produits dérivés de change utilisés à des fins de couverture des participations dans les filiales étrangères, sont enregistrés dans la rubrique des écarts de conversion dans les capitaux propres.

2.6 Regroupements d'entreprises

Pour les regroupements d'entreprises intervenus à compter du 1^{er} janvier 2004, le Groupe applique la méthode dite de l'acquisition. En application de cette méthode, le Groupe comptabilise à la juste valeur aux dates de prise de contrôle, les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Le coût d'acquisition correspond à la juste valeur, à la date de l'échange, des actifs remis, des passifs encourus et/ou des instruments de capitaux propres émis en échange du contrôle de l'entité acquise et de tout autre coût directement attribuable à l'acquisition. Lorsqu'un accord prévoit un ajustement du prix d'achat dépendant d'événements futurs, le Groupe inclut le montant de cet ajustement dans l'évaluation de la société cible à la date d'acquisition si cet ajustement est probable et peut être mesuré de manière fiable.

Le coût d'acquisition est affecté en comptabilisant les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise à leur juste valeur à cette date, à l'exception des actifs ou des

groupes d'actifs classés comme détenus en vue de leur vente selon IFRS 5 qui sont comptabilisés à leur juste valeur diminuée du coût de la vente. La différence positive entre le coût d'acquisition, tel que défini ci-dessus, et la part d'intérêt de VINCI dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est comptabilisée en goodwill.

Le Groupe dispose d'un délai de 12 mois, à compter de la date d'acquisition pour finaliser la comptabilisation du regroupement d'entreprise considéré.

3. Règles et méthodes d'évaluation

3.1 Recours à des estimations

L'établissement des états financiers selon les normes IFRS nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers.

Ces estimations partent d'une hypothèse de continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées si les hypothèses sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Le recours à des estimations concerne notamment les éléments suivants :

- évaluation du résultat à l'avancement des contrats de construction ;
- évaluations retenues pour les tests de pertes de valeur ;
- valorisation des paiements en actions (charge IFRS 2) ;
- évaluations des engagements de retraite ;
- évaluations des provisions ;
- valorisation des instruments financiers à la juste valeur.

Ces estimations et hypothèses sont détaillées dans les pages 189 et 190 du document de référence 2006 D.07-0242, déposé auprès de l'AMF le 29 mars 2007.

3.2 Règles et méthodes d'évaluation spécifiques appliquées par le Groupe dans le cadre des arrêtés intermédiaires

3.2.1 Évaluation de la charge d'impôt

La charge d'impôt du premier semestre est déterminée en appliquant au résultat avant impôt le taux d'impôt effectif de l'ensemble du Groupe estimé pour l'exercice 2007 (y compris fiscalité différée). Ce taux est, le cas échéant, ajusté des incidences fiscales liées aux éléments à caractère exceptionnel de la période.

3.2.2 Engagements de retraites

En l'absence de variation significative de ces données au premier semestre 2007, il n'est pas effectué de calcul actuariel à la clôture des comptes consolidés intermédiaires résumés. La charge du semestre au titre des engagements de retraites est égale à la moitié de la charge nette calculée au titre de 2007 sur la base des hypothèses actuarielles au 31 décembre 2006.

3.3 Interprétation relative aux contrats de concession – IFRIC 12

L'IFRIC a publié, le 30 novembre 2006, son interprétation IFRIC 12 concernant le traitement comptable des contrats de concession. Cette interprétation, à ce jour, n'a pas été adoptée par l'Union européenne.

Dans ce contexte, VINCI a choisi de ne pas appliquer par anticipation cette interprétation au 30 juin 2007. L'application d'IFRIC 12 chez VINCI nécessitera une adaptation des règles et procédures comptables applicables aux contrats de concession, en particulier concernant les modalités de comptabilisation des provisions pour grosses réparations. Les modalités d'application de cette interprétation sont en cours d'analyse et les impacts potentiels de présentation et d'évaluation des postes concernés en cours de chiffrage.

D. ACQUISITIONS D'ENTREPRISES ET TRANSACTIONS SUR INTÉRÊTS MINORITAIRES

1. Acquisitions d'entreprises

1.1 Autoroutes du Sud de la France (ASF et Escota)

Détermination des actifs et passifs identifiables acquis à la date de prise de contrôle

Les valeurs définitives des actifs et des passifs identifiables acquis à la date de prise de contrôle ont été déterminées à l'issue de la période des 12 mois autorisée pour l'affectation du goodwill, qui s'est achevée le 9 mars 2007, et sont présentées ci-dessous :

Actifs et passifs acquis au 9 mars 2006 (en millions d'euros)	Valeurs historiques	Ajustement justes valeurs	Justes valeurs
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles du domaine concédé (y compris les autres immobilisations incorporelles)	11 866,4	6 889,5	18 755,9
Actifs financiers non courants	87,6	3,3	90,9
Impôts différés actifs	82,3	178,8	261,1
Total actifs non courants	12 036,3	7 071,6	19 107,9
Actifs courants	1 149,0		1 149,0
Passifs non courants			
Dettes financières et dérivés non courants	7 452,9	304,0	7 756,9
Autres passifs non courants	134,9	133,9	268,8
Impôts différés passifs	295,7	2 384,0	2 679,7
Total passifs non courants	7 883,5	2 821,9	10 705,4
Passifs courants			
Dettes financières et dérivés courants	1 093,1	9,8	1 102,9
Autres passifs courants	507,6	45,6	553,2
Total passifs courants	1 600,7	55,4	1 656,1
Actifs net acquis à 100 %	3 701,1	4 194,3	7 895,4
Prix d'acquisition pour la prise de contrôle (50,40 %)			5 945,6
Prix d'acquisition postérieurement à la prise de contrôle (26,61 %)			3 133,5
Prix d'acquisition			9 079,1

Le goodwill résultant de la prise de contrôle du groupe ASF s'élève à 1 933 millions d'euros. Il correspond à la somme algébrique des goodwill et des badwill déterminés lot par lot, en comparant le prix d'acquisition de chacun des lots, nécessaires à la prise de contrôle, à la quote-part correspondante des actifs et passifs détenus réévalués à la juste valeur. Ce goodwill net non affecté correspond aux avantages économiques futurs supplémentaires que VINCI estime dégager suite à l'acquisition du Groupe ASF.

Conformément aux principes comptables décrits en note C.2.1 « Changements de méthode : transactions entre actionnaires, acquisition et cession d'intérêts minoritaires postérieures à la prise de contrôle », la différence entre le prix d'acquisition (3 133,5 millions d'euros) et la quote-part d'actif net consolidé représentative des titres ASF détenus par les actionnaires minoritaires et acquis postérieurement à la date de prise de contrôle (2 107,9 millions d'euros), soit entre le 9 mars et le 6 novembre 2006, a été enregistrée en diminution des réserves consolidées, part du Groupe, pour un montant total de 1 025,6 millions d'euros.

1.2 Acquisition de NUKEM Ltd, spécialiste du démantèlement nucléaire en Grande-Bretagne

Freyssinet, filiale de VINCI Construction, a acquis en mai 2007, 100 % de NUKEM Ltd pour un montant de 111,3 millions de livre sterling (164,8 millions d'euros). La société est l'un des principaux acteurs en Grande-Bretagne dans les domaines du démantèlement d'installations nucléaires, de la décontamination, du traitement des déchets et de la radio-protection.

La valorisation de l'écart d'acquisition, effectuée sur la base d'une mise à la juste valeur des actifs et passifs de la société à la date de prise de contrôle, s'est traduite par la comptabilisation d'un goodwill de 156 millions d'euros.

Les valeurs attribuées aux actifs, passifs et passifs éventuels identifiables ont été déterminées sur la base des éléments disponibles à la date d'arrêté des comptes. Elles sont susceptibles d'évoluer pendant la période d'allocation de 12 mois suivant la date de prise de contrôle. Les éventuelles modifications durant cette période impacteront le montant de l'écart d'acquisition.

2. Transaction sur intérêts minoritaires – acquisition de 18 % d'intérêts minoritaires de Cofiroute

Au premier semestre 2007, VINCI a acquis 18 % de titres complémentaires Cofiroute portant son pourcentage de contrôle de 65,34 % à 83,33 %.

Cette transaction s'est traduite par une diminution des capitaux propres de 526,7 millions d'euros correspondant à la différence

entre la valeur des titres acquis (801,6 millions d'euros) et leur quote-part dans la situation nette consolidée de Cofiroute (274,9 millions d'euros).

E. INFORMATIONS SECTORIELLES

Basée sur l'organisation interne du Groupe, l'information sectorielle est présentée par pôle de métiers (premier niveau) et par zone géographique (second niveau).

Les activités principales par pôles de métiers sont les suivantes :

- Concessions : gestion, dans le cadre de contrats de concession, d'affermage ou de services, d'infrastructures autoroutières, de grands ouvrages (ponts, tunnels), de parcs de stationnement et d'aéroports ;
- Énergies : ingénierie et travaux électriques, technologies de l'information et de la communication, génie climatique, isolation ;
- Routes : construction et maintenance de routes et autoroutes, production de matériaux, travaux pour l'environnement, démolition, recyclage ;

- Construction : conception et construction d'ouvrages de bâtiment, génie civil, travaux hydrauliques, maintenance multi-techniques ;
- Immobilier : opérations de montage et de promotion immobilière dans le domaine du logement, des bureaux, de l'hôtellerie, des commerces, et des aménagements urbains, réalisées par VINCI Immobilier.

Les données financières présentées pour l'information sectorielle suivent les mêmes règles comptables que celles utilisées pour les états financiers globaux.

Les opérations entre les différents pôles de métiers sont réalisées à des conditions de marché.

1. Chiffre d'affaires

1.1 Répartition du chiffre d'affaires par pôle de métier

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2007	1 ^{er} semestre 2006	2007/2006 Variation	Exercice 2006
Concessions	2 147,3	1 601,8	34,1 %	3 893,5
Énergies	1 983,1	1 740,0	14,0 %	3 653,7
Routes	3 383,0	3 122,0	8,4 %	7 234,5
Construction	6 047,4	4 928,2	22,7 %	10 617,2
Immobilier	264,7	247,0	7,2 %	564,8
Éliminations	(160,4)	(139,4)	15,1 %	(329,4)
TOTAL	13 665,2	11 499,5	18,8 %	25 634,3

1.2 Répartition du chiffre d'affaires par pays de destination

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2007	%	1 ^{er} semestre 2006	%	Exercice 2006	%
France	9 229,3	67,5 %	7 637,7	66,4 %	16 824,8	65,6%
Royaume-Uni	897,9	6,6 %	833,0	7,2 %	1 714,1	6,7%
Allemagne	706,3	5,2 %	693,5	6,0 %	1 662,2	6,5%
Europe centrale et orientale	958,6	7,0 %	645,4	5,6 %	1 703,6	6,6%
Belgique	399,3	2,9 %	329,8	2,9 %	689,8	2,7%
Espagne	146,5	1,1 %	153,5	1,3 %	315,5	1,2%
Autres pays d'Europe	323,1	2,4 %	265,3	2,3 %	705,1	2,8 %
Europe(*)	12 661,0	92,7%	10 558,2	91,8%	23 615,2	92,1%
dont Union européenne	12 597,1	92,2 %	10 484,6	91,2 %	23 473,5	91,6%
Amérique du Nord	286,7	2,1 %	302,6	2,6 %	686,9	2,7%
Reste du monde	717,6	5,3 %	638,8	5,6 %	1 332,2	5,2%
TOTAL	13 665,2	100,0 %	11 499,5	100,0 %	25 634,3	100,0%

(*) dont zone euro : 10 737,4 millions d'euros au 30 juin 2007, 9 016,5 millions d'euros au 30 juin 2006 et 20 043,1 millions d'euros au 31 décembre 2006.

Le chiffre d'affaires réalisé à l'étranger s'établit à 4 435,9 millions d'euros sur le premier semestre 2007, en hausse de 14,9 % par rapport au premier semestre 2006. Il représente 32,5 % de l'activité totale.

2. Autres informations sectorielles par pôle de métier

Les données ci-dessous sont présentées aux bornes de chaque pôle de métiers, avant élimination à leur niveau des opérations réalisées avec les autres pôles.

1^{er} semestre 2007

(en millions d'euros)	Concessions	Énergies	Routes	Construction	Immobilier	Holdings	Éliminations	Total
30 juin 2007								
Compte de résultat								
Chiffre d'affaires	2 147,3	1 983,1	3 383,0	6 047,4	264,7		(160,4)	13 665,2
Élimination des ventes inter-segments	(1,1)	(39,8)	(42,0)	(72,4)	(5,0)		160,4	
Chiffre d'affaires externe	2 146,2	1 943,2	3 341,1	5 975,0	259,7			13 665,2
Résultat opérationnel sur activité	788,9	104,8	90,3	281,7	39,3	1,3		1 306,2
% du chiffre d'affaires	36,7 %	5,3 %	2,7 %	4,7 %	14,9 %	ns		9,6 %
Résultat opérationnel	782,6	94,9	80,6	264,4	38,6	(0,3)		1 260,8
Résultat net total	334,0	64,8	66,0	216,4	24,3	(31,9)		673,6
Résultat net – part du Groupe	297,9	64,1	61,5	197,7	24,3	(31,6)		613,8
% du chiffre d'affaires	13,9 %	3,2 %	1,8 %	3,3 %	9,2 %	ns		4,5 %
Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts	1 319,1	107,4	140,5	377,3	39,1	(8,3)		1 975,2
Excédent (endettement) financier net	(16 156,3)	518,2	252,5	1 227,8	(92,8)	(2 505,7)		(16 756,2)
Actifs sectoriels	27 973,6	2 103,1	3 996,3	7 730,4	531,0	(64,2)		42 270,2

1^{er} semestre 2006

(en millions d'euros)	Concessions	Énergies	Routes	Construction	Immobilier	Holdings	Éliminations	Total
30 juin 2006								
Compte de résultat								
Chiffre d'affaires	1 601,8	1 740,0	3 122,0	4 928,2	247,0		(139,5)	11 499,5
Élimination des ventes inter-segments	(0,5)	(30,8)	(28,4)	(71,5)	(8,3)		139,5	
Chiffre d'affaires externe	1 601,3	1 709,2	3 093,6	4 856,7	238,7			11 499,5
Résultat opérationnel sur activité	582,4	85,9	30,3	224,1	41,4	75,8		1 039,8
% du chiffre d'affaires	36,4 %	4,9 %	1,0 %	4,5 %	16,8 %	ns		9,0 %
Résultat opérationnel	572,4	77,0	26,8	218,0	39,6	70,4		1 004,1
Résultat net total	303,4	53,7	17,7	170,0	24,3	17,9		587,0
Résultat net – part du Groupe	246,3	53,2	16,3	158,7	24,3	18,1		516,9
% du chiffre d'affaires	15,4 %	3,1 %	0,5 %	3,2 %	9,8 %	ns		4,5 %
Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts	943,9	97,7	92,8	317,2	41,5	(21,4)		1 471,6
Excédent (endettement) financier net	(12 010,4)	445,4	189,3	1 298,2	(48,6)	(5 585,9)		(15 712,0)
Actifs sectoriels	27 514,2	1 909,5	3 620,8	6 377,4	423,0	139,7		39 984,6

Comptes consolidés intermédiaires résumés

Annexe aux comptes consolidés intermédiaires résumés

Exercice 2006

(en millions d'euros)	Concessions	Énergies	Routes	Construction	Immobilier	Holdings	Éliminations	Total
31 décembre 2006								
Compte de résultat								
Chiffre d'affaires	3 893,5	3 653,7	7 234,5	10 617,2	564,8		(329,4)	25 634,3
Élimination des ventes inter-segments	(2,5)	(68,7)	(62,7)	(182,0)	(13,5)		329,4	
Chiffre d'affaires externe	3 891,0	3 584,9	7 171,8	10 435,2	551,3			25 634,3
Résultat opérationnel sur activité	1 491,3	191,8	288,1	495,7	73,3	39,6		2 579,8
% du chiffre d'affaires	38,3 %	5,2 %	4,0 %	4,7 %	13,0 %	ns		10,1 %
Résultat opérationnel	1 473,1	164,4	271,3	462,5	70,5	34,3		2 476,0
Résultat net total	792,4	112,0	210,1	369,8	49,1	(101,3)		1 432,1
Résultat net – part du Groupe	667,6	110,6	201,9	342,0	49,0	(100,8)		1 270,4
% du chiffre d'affaires	17,1 %	3,0 %	2,8 %	3,2 %	8,7 %	ns		5,0 %
Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts								
	2 380,5	229,3	425,8	680,0	74,2	(34,8)		3 755,0
Excédent (endettement) financier net								
	(12 207,9)	535,8	613,2	1 491,9	(31,3)	(5 198,1)		(14 796,4)
Actifs sectoriels	27 810,9	2 000,2	3 388,2	6 597,6	420,2	28,6		40 245,7

3. Répartition des données du pôle concessions

1^{er} semestre 2007

(en millions d'euros)	Cofiroute(*)	Groupe ASF	VINCI Park	Autres concessions	VINCI Concessions holdings	Total
30 juin 2007						
Compte de résultat						
Chiffre d'affaires	480,8	1 300,6	275,1	90,9		2 147,3
Résultat opérationnel sur activité	258,3	437,3	61,5	31,2	0,6	788,9
% du chiffre d'affaires	53,7 %	33,6 %	22,3 %	34,3 %	ns	36,7 %
Résultat opérationnel(**)	258,3	434,7	61,4	31,2	(3,0)	782,6
Résultat net total	153,6	125,9	27,4	20,0	7,1	334,0
Résultat net – part du Groupe	120,5	125,3	27,3	17,7	7,1	297,9
% du chiffre d'affaires	25,1 %	9,6 %	9,9 %	19,5 %	ns	13,9 %
Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts						
	337,9	852,2	94,1	42,8	(7,7)	1 319,1
Excédent (endettement) financier net						
	(3 097,8)	(12 087,6)	(832,9)	(413,4)	275,3	(16 156,3)
Actifs sectoriels	5 124,1	20 470,5	1 476,8	855,7	46,6	27 973,6

(*) données à 100 %.

(**) le résultat opérationnel du groupe ASF intègre la charge IFRS 2. La charge IFRS 2 des autres sociétés du pôle est présentée sur la colonne VINCI Concessions Holdings.

1^{er} semestre 2006

(en millions d'euros)	Cofiroute(*)	Groupe ASF	VINCI Park	Autres concessions	VINCI Concessions holdings	Total
30 juin 2006						
Compte de résultat						
Chiffre d'affaires	442,4	811,8	256,3	93,6	(2,3)	1 601,8
Résultat opérationnel sur activité	224,0	274,9	63,5	29,6	(9,7)	582,4
% du chiffre d'affaires	50,6 %	33,9 %	24,8 %	31,7 %	ns	36,4 %
Résultat opérationnel(**)	224,0	266,2	63,5	29,5	(10,9)	572,4
Résultat net total	131,1	112,5	38,2	29,0	(7,4)	303,4
Résultat net – part du Groupe	85,6	102,1	38,1	27,9	(7,4)	246,3
% du chiffre d'affaires	19,4 %	12,6 %	14,9 %	29,8 %	ns	15,4 %
Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts						
	294,7	520,0	93,6	45,7	(10,1)	943,9
Excédent (endettement) financier net						
	(2 750,7)	(7 968,6)	(865,8)	(341,0)	(84,3)	(12 010,4)
Actifs sectoriels						
	4 546,4	20 816,8	1 472,1	675,5	3,4	27 514,2

(*) données à 100 %.

(**) le résultat opérationnel du groupe ASF intègre la charge IFRS 2. La charge IFRS 2 des autres sociétés du pôle est présentée sur la colonne VINCI Concessions Holdings.

Exercice 2006

(en millions d'euros)	Cofiroute(*)	Groupe ASF	VINCI Park	Autres concessions	VINCI Concessions holdings	Total
31 décembre 2006						
Compte de résultat						
Chiffre d'affaires	965,7	2 227,2	523,1	182,6	(5,0)	3 893,5
Résultat opérationnel sur activité	513,9	815,1	121,4	61,0	(20,1)	1 491,3
% du chiffre d'affaires	53,2 %	36,6 %	23,2 %	33,4 %	ns	38,3 %
Résultat opérationnel(**)	513,9	803,4	121,3	61,0	(26,4)	1 473,1
Résultat net total	302,7	348,0	63,8	53,4	24,4	792,4
Résultat net – part du Groupe	197,4	331,8	63,7	50,2	24,4	667,6
% du chiffre d'affaires	20,4 %	14,9 %	12,2 %	27,5 %	ns	17,1 %
Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts						
	662,5	1 466,6	187,3	87,0	(22,9)	2 380,5
Excédent (endettement) financier net						
	(3 005,7)	(9 569,1)	(873,6)	(403,5)	1 644,0	(12 207,9)
Actifs sectoriels						
	4 875,7	20 889,9	1 284,8	734,4	26,1	27 810,9

(*) données à 100 %.

(**) le résultat opérationnel du groupe ASF intègre la charge IFRS 2. La charge IFRS 2 des autres sociétés du pôle est présentée sur la colonne VINCI Concessions Holdings.

F. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

4. Résultat opérationnel

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2007	1 ^{er} semestre 2006	Exercice 2006
Chiffre d'affaires	13 665,2	11 499,5	25 634,3
Produits des activités annexes	119,5	109,2	218,8
Achats consommés	(3 138,4)	(2 849,2)	(6 306,5)
Services extérieurs	(1 706,5)	(1 271,2)	(2 944,4)
Personnel intérimaire	(415,4)	(387,9)	(842,0)
Sous-traitance	(3 005,8)	(2 489,6)	(5 432,0)
Impôts et taxes	(387,1)	(317,3)	(715,9)
Charges de personnel	(3 057,8)	(2 818,0)	(5 707,2)
Autres produits et charges	39,2	95,4	144,0
Amortissements	(765,5)	(584,8)	(1 359,6)
Dotations nettes aux provisions	(41,4)	53,6	(109,7)
Charges opérationnelles (avant dépréciation des goodwill et charge IFRS 2)	(12 478,5)	(10 568,9)	(23 273,3)
Résultat opérationnel sur activité	1 306,2	1 039,8	2 579,8
Paiements en actions (IFRS 2)	(45,4)	(28,1)	(89,5)
Pertes de valeur des goodwill		(7,6)	(14,3)
Charges opérationnelles	(12 524,0)	(10 604,7)	(23 377,1)
Résultat opérationnel	1 260,8	1 004,1	2 476,0

Le résultat opérationnel sur activité correspond à la mesure de la performance opérationnelle des filiales du Groupe avant effets des paiements en actions (IFRS 2) et pertes de valeurs des goodwill. Il ressort à 1 306,2 millions d'euros au 30 juin 2007 (9,6 % du chiffre d'affaires) contre 1 039,8 millions d'euros au 30 juin 2006 (9,0 % du chiffre d'affaires), en progression de 25,7 %. Cette évolution prend notamment en compte les effets de l'intégration d'ASF et Escota sur un semestre plein en 2007 contre 3 mois et 20 jours sur le 1^{er} semestre 2006. Retraitée de cet effet, la progression ressort à 15,8 %.

Par ailleurs, il est rappelé qu'au 30 juin 2006, les autres produits et charges intégraient une plus-value de 53 millions d'euros liée à la cession de l'ensemble immobilier de Nanterre.

Le résultat opérationnel qui s'élève à 1 260,8 millions d'euros au 30 juin 2007 contre 1 004,1 millions d'euros au 30 juin 2006 (9,2 % du chiffre d'affaires), est en hausse de 25,6 % (+ 15,4 % en tenant compte d'ASF et Escota en semestre plein sur 2006).

4.1 Paiements en actions (IFRS 2)

La charge relative aux avantages accordés aux salariés a été évaluée à 45,4 millions d'euros au titre du premier semestre 2007 (contre 28,1 millions d'euros au 1^{er} semestre 2006), dont 16,6 millions d'euros au titre des plans de stock-options, 12 millions d'euros au titre du plan d'actions gratuites et 16,8 millions d'euros au titre des souscriptions aux plans d'épargne groupe (cf. note G.14 « Paiements en actions »).

5. Coût de l'endettement financier net

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2007	1 ^{er} semestre 2006	Exercice 2006
Coût de l'endettement financier brut	(470,4)	(298,6)	(733,7)
Produits financiers des placements de trésorerie	107,8	67,5	152,1
Coût de l'endettement financier net	(362,7)	(231,1)	(581,7)

Le coût de l'endettement financier net est une charge de - 362,7 millions d'euros au 30 juin 2007 contre - 231,1 millions d'euros au 30 juin 2006. Cette évolution intègre les coûts de financement associés aux acquisitions réalisées, en particulier l'acquisition du groupe ASF en semestre plein en 2007 (comparé à 3 mois et 20 jours au 1^{er} semestre 2006) et l'acquisition complémentaire de 18 % de Cofiroute au 1^{er} semestre 2007.

Le pôle Concessions contribue à hauteur de - 326 millions d'euros au coût de l'endettement financier net (contre - 187 millions

d'euros au 30 juin 2006), dont - 74,3 millions d'euros pour Cofiroute (- 56,1 millions d'euros au 30 juin 2006) et - 236,6 millions d'euros pour le groupe ASF (- 105,1 millions d'euros au 30 juin 2006).

Les pôles Construction, Routes, Énergies et Immobilier ont, pour leur part, généré des produits financiers pour un montant net de 33,2 millions d'euros (contre 19,5 millions d'euros au 30 juin 2006), qui reflètent l'amélioration de leurs excédents de trésorerie d'exploitation conjuguée à une hausse des taux d'intérêt à court terme sur la période.

6. Autres produits et charges financiers

6.1 Autres produits financiers

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2007	1 ^{er} semestre 2006	Exercice 2006
Coûts d'emprunts immobilisés	60,4	36,8	92,3
Dividendes reçus des sociétés non consolidées	11,5	6,1	8,5
Gains de change	1,6	1,3	3,2
Plus values de cession	12,5	24,4	71,7
Autres produits financiers (y compris reprises de provisions)	10,2	10,0	10,6
Autres produits financiers	96,2	78,7	186,3

Les coûts d'emprunts immobilisés sur les ouvrages en cours du domaine concédé s'élèvent à 60,4 millions d'euros au 30 juin 2007 (51,7 millions d'euros pour Cofiroute portant essentiellement sur l'A86 et 5,3 millions d'euros pour le groupe ASF) contre 36,8 millions d'euros au 30 juin 2006.

Au 30 juin 2006, les autres produits financiers intégraient l'incidence positive de la cession de 31 % de la participation de VINCI dans SCDI (Pont de la Confédération) pour 19 millions d'euros.

6.2 Autres charges financières

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2007	1 ^{er} semestre 2006	Exercice 2006
Coût de l'actualisation	(15,4)	(9,8)	(24,8)
Pertes de change	(5,1)	(10,1)	(14,8)
Moins values de cession	(1,2)	(0,3)	(2,1)
Autres charges financières (y compris dotations aux provisions)	(7,7)	(6,6)	(7,3)
Autres charges financières	(29,4)	(26,7)	(48,9)

Le coût de l'actualisation porte principalement sur la part à plus d'un an des engagements de retraites, net du rendement attendu des actifs financiers constitués en couverture.

7. Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôt s'élève à 300,3 millions d'euros au 1^{er} semestre 2007, contre 258 millions d'euros au 1^{er} semestre 2006.

Le taux effectif d'impôt hors incidence des paiements en actions et pertes de valeur des goodwill, est de 29,7 % contre 30 % au 30 juin 2006.

Ce taux est inférieur au taux d'impôt théorique de 34,43 % (taux d'imposition de droit commun en vigueur en France), du fait

principalement de l'imposition à un taux inférieur des résultats de certaines filiales à l'étranger.

La variation bilantielle des impôts différés résulte principalement de l'entrée du groupe ASF dans le périmètre d'intégration fiscale de VINCI.

8. Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation sur la période, déduction faite du nombre moyen pondéré d'actions auto-détenues.

Le résultat dilué par action prend en compte le nombre moyen pondéré d'actions qui auraient été en circulation dans l'hypothèse d'une conversion en actions de tous les instruments potentiellement dilutifs (options de souscriptions d'actions). Par ailleurs, le résultat est corrigé des variations de produits et charges résultant de la conversion en actions des instruments potentiellement dilutifs (par

exemple l'économie des frais financiers nets d'impôt résultant de l'exercice d'options de souscription d'actions nouvelles).

La dilution résultant de l'exercice des options de souscription et d'achats d'actions est déterminée selon la méthode définie par la norme IAS 33.

Les tableaux ci-dessous indiquent le rapprochement entre le résultat par action avant dilution et le résultat dilué par action après prise en compte de la division par deux du nominal de l'action VINCI intervenue en mai 2007.

1 ^{er} semestre 2007	Résultat net(*)	Nombre moyen d'actions	Résultat par action(**)
Total actions	613,8	477 603 609	
Actions d'autocontrôle		(14 554 418)	
Résultat (de base) par action	613,8	463 049 191	1,33
Options de souscription		15 608 502	
Options d'achat d'actions		2 488 948	
Plans d'attribution gratuite d'actions		1 463 710	
Plans d'épargne Groupe		243 749	
Résultat net dilué par action	613,8	482 854 100	1,27

(*) en millions d'euros.

(**) en euros.

Il n'existe pas d'instruments relatifs au 30 juin 2007.

1 ^{er} semestre 2006	Résultat net(*)	Nombre moyen d'actions(**)	Résultat par action(***)
Total actions		423 951 956	
Actions d'autocontrôle		(13 149 196)	
Résultat (de base) par action	516,9	410 802 760	1,26
Options de souscription		18 351 830	
Options d'achat d'actions		2 421 608	
Plans d'épargne Groupe		433 642	
Résultat net dilué par action	516,9	432 009 840	1,20

(*) en millions d'euros.

(**) chiffres retraités suite à la division par deux du nominal de l'action VINCI au mois de mai 2007.

(***) en euros.

Exercice 2006	Résultat net(*)	Nombre moyen d'actions(**)	Résultat par action(***)
Total actions		448 434 822	
Actions d'autocontrôle		(10 331 728)	
Résultat (de base) par action	1 270,4	438 103 094	2,90
Options de souscription		17 253 878	
Options d'achat d'actions		2 231 810	
Plan d'épargne Groupe		352 580	
Résultat net dilué par action	1 270,4	457 941 363	2,77

(*) en millions d'euros.

(**) chiffres retraités suite à la division par deux du nominal de l'action VINCI au mois de mai 2007.

(***) en euros.

G. NOTES RELATIVES AU BILAN

9. Goodwill

Les variations au cours de la période s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	30/06/2007	31/12/2006	
		retraité	publié
Valeur nette à l'ouverture	2 635,0	806,5	813,1
Incidence de la prise de contrôle du groupe ASF(*)		1 932,7	2 958,3
Autres goodwill constatés dans l'exercice	224,8	30,2	44,3
Pertes de valeur		(14,3)	(14,3)
Écarts de conversion	(0,9)	(0,6)	(0,6)
Sorties de périmètre(**)		(93,7)	(93,7)
Autres mouvements	5,0	(25,8)	(25,8)
Valeur nette à la clôture	2 864,0	2 635,0	3 681,3

(*) retraité suite au changement de méthode décrit en note C.2.1 « Changement de méthode comptable : transactions entre actionnaires, acquisitions et cessions d'intérêts minoritaires postérieures à la prise de contrôle » et en note D.1.1 « Acquisition des Autoroutes du Sud de la France ».

(**) dont goodwill rattachés aux activités abandonnées ou actifs en cours de cession : 92,4 millions d'euros en 2006.

Les principaux goodwill au 30 juin 2007 sont les suivants :

(en millions d'euros)	30/06/2007			31/12/2006	
	Valeur brute(*)	Pertes de valeur	Valeur nette	Valeur nette	Valeur nette
Groupe ASF	1 933,3		1 933,3	1 932,7	2 958,3
Vinci Park (ex Sogeparc et Finec)	343,3		343,3	343,3	343,3
Nukem Ltd	155,8		155,8	-	-
Teerbau GmbH	38,7		38,7	38,7	38,7
VINCI PLC	22,4		22,4	22,5	22,5
Emil Lundgren AB	20,5		20,5	21,0	21,0
VMA	11,1		11,1		
Netlink BV	10,6		10,6	10,6	10,6
Autres goodwill de montant unitaire inférieurs à 10 millions d'euros(***)	365,2	(36,8)	328,4	266,4	287,1
	2 900,8	(36,8)	2 864,0	2 635,0	3 681,3

(*) valeur brute diminuée des amortissements cumulés au 1^{er} janvier 2004 (bilan d'ouverture IFRS).

(**) retraité suite au changement de méthode décrit en note C.2.1 « Changement de méthode comptable : transactions entre actionnaires, acquisitions et cessions d'intérêts minoritaires » et en note D.1.1 « Acquisition des Autoroutes du Sud de la France ».

(***) en valeur unitaire nette pour chacune des deux périodes.

La principale variation du 1^{er} semestre 2007 concerne l'acquisition par Freyssinet de Nukem Ltd qui s'est traduite par la comptabilisation d'un goodwill de 156 millions d'euros (note D 1.2 « Acquisitions de Nukem »).

Il n'a pas été comptabilisé de pertes de valeur significatives sur la période.

10. Immobilisations incorporelles du domaine concédé

10.1 Ventilation des immobilisations incorporelles du domaine concédé par type d'infrastructure

(en millions d'euros)	Autoroutes	Parkings	Autres infrastructures	Total VINCI Concessions	Autres concessions(*)	Total
Valeur brute						
Au 31/12/2005	6 051,7	1 333,5	684,6	8 069,8	16,5	8 086,4
Incidence de l'intégration d'ASF	18 731,2			18 731,2		18 731,2
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises					1,6	1,6
Autres acquisitions de l'exercice	1 272,2	55,7	21,2	1 349,0	4,6	1 353,6
Sorties de l'exercice	(47,6)	(20,1)	(2,6)	(70,3)		(70,3)
Écarts de conversion	(25,0)	(1,3)	(9,8)	(36,0)		(36,0)
Autres mouvements	(48,3)	0,1	(16,5)	(64,7)	(10,1)	(74,8)
	25 934,2	1 367,9	676,9	27 979,0	12,7	27 991,7
Subventions reçues	(162,2)			(162,2)	2,6	(159,6)
Au 31/12/2006	25 772,0	1 367,9	676,9	27 816,8	15,3	27 832,1
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises						
Autres acquisitions de l'exercice	637,7	19,7	11,9	669,3	6,3	675,6
Sorties de l'exercice	(23,0)	(11,9)	(0,1)	(34,9)		(34,9)
Écarts de conversion	(0,2)	(1,3)	(1,8)	(3,3)		(3,3)
Autres mouvements	2,9	29,5		32,5	1,3	33,8
	26 389,5	1 403,9	686,9	28 480,4	22,9	28 503,3
Subventions reçues	(4,7)			(4,7)	(6,3)	(11,0)
Au 30/06/2007	26 384,8	1 403,9	686,9	28 475,7	16,6	28 492,3
Amortissements et pertes de valeur						
Au 31/12/2005	(1 746,0)	(506,5)	(88,0)	(2 340,5)	(4,9)	(2 345,3)
Amortissements de la période	(784,5)	(51,8)	(23,1)	(859,4)	(0,9)	(860,3)
Pertes de valeur	(4,8)	(2,3)		(7,1)		(7,1)
Reprises de pertes de valeur	0,5	0,3		0,8		0,8
Sorties de l'exercice	44,8	15,5	1,8	62,1		62,1
Écarts de conversion	3,8	0,6	2,4	6,8		6,8
Autres mouvements	36,7	1,4	(28,2)	9,9	(0,4)	9,5
Au 31/12/2006	(2 449,6)	(542,8)	(135,1)	(3 127,4)	(6,2)	(3 133,6)
Amortissements de la période	(470,7)	(25,7)	(10,6)	(507,1)	(0,4)	(507,5)
Pertes de valeur	(4,7)	(0,4)		(5,0)		(5,0)
Reprises de pertes de valeur		0,1		0,1		0,1
Sorties de l'exercice	23,2	11,3		34,5	0,1	34,6
Écarts de conversion		0,3	0,5	0,8		0,8
Autres mouvements	(3,5)	(24,3)		(27,8)	(0,3)	(28,2)
Au 30/06/2007	(2 905,3)	(581,5)	(145,2)	(3 631,9)	(6,8)	(3 638,7)
Valeur nette						
Au 31/12/2005	4 305,7	827,0	596,6	5 729,3	11,6	5 741,0
Au 31/12/2006	23 322,5	825,1	541,8	24 689,4	9,1	24 698,5
Au 30/06/2007	23 479,6	822,5	541,7	24 843,8	9,9	24 853,6

(*) principalement contrats de concession de réseaux de communication du pôle Construction.

Les investissements dans les nouveaux projets en concession sont en augmentation sur le semestre (604 millions d'euros contre 537 millions d'euros au 1^{er} semestre 2006). Ils comprennent notamment les investissements réalisés par Cofiroute pour un montant de 300,4 millions d'euros sur la période (contre 358 millions d'euros au 1^{er} semestre 2006) et par le groupe ASF pour un montant de 214,3 millions d'euros (contre 122 millions d'euros au 1^{er} semestre 2006).

Les intérêts intercalaires inclus dans le coût des immobilisations du domaine concédé avant leur mise en service s'élèvent à 60,4 millions d'euros au 1^{er} semestre 2007 (dont 51,7 millions d'euros concernant Cofiroute et 5,3 millions d'euros pour le groupe ASF). Les immobilisations en cours du domaine concédé s'élèvent à 2 981,9 millions d'euros au 30 juin 2007 (dont 2 106,6 millions d'euros concernant Cofiroute, 633,2 millions d'euros pour le groupe ASF et 197,4 millions d'euros pour Arcour).

10.2 Engagements donnés au titre des contrats de concession

Obligations contractuelles d'investissement et de renouvellement

Dans le cadre de leurs contrats de concessions, les filiales du Groupe se sont engagées à investir pour réaliser des infrastructures qu'elles sont destinées à exploiter.

Au 30 juin 2007, les investissements prévus, pour les 5 prochaines années, dans le cadre de contrats de concession concernent principalement le groupe ASF pour 3,0 milliards d'euros (dont 0,9 milliard d'euros pour la section Lyon Balbigny), Cofiroute à hauteur de 1,2 milliard d'euros (554 millions d'euros au titre du réseau interurbain et 664 millions d'euros pour l'A86), et Arcour pour 540,4 millions d'euros (A19).

Ces montants ne comprennent pas les travaux de maintenance des infrastructures concédées.

Sûretés réelles rattachées aux contrats de concessions

Les sociétés concessionnaires ont consenti aux prêteurs des sûretés réelles à hauteur de 2 146,7 millions d'euros en garantie du financement de leurs infrastructures. Ces sûretés s'analysent de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Date de départ	Date de fin	Montant
ASF Holding	2006	2013	1 190
VINCI Park	2006	2026	506
Gefyra (pont de Rion-Antirion – Grèce)	2001	2029	350
Morgan VINCI Ltd (contournement de Newport – Pays de Galles)	2002	2040	46
Autres sociétés concessionnaires			55
			2 147

ASF Holding a nanti les 53 094 835 actions ASF (23 % du capital) pour garantir l'emprunt de 1,2 milliard d'euros sur 7 ans souscrit par cette dernière auprès d'un pool bancaire.

Par ailleurs, VINCI PARK a nanti des titres de filiales pour garantir un financement corporate de 500 millions d'euros émis fin juin 2006.

Ces financements sont sans recours contre VINCI SA.

11. Immobilisations corporelles

<i>(en millions d'euros)</i>	Terrains	Constructions	Matériels, Installations techniques et agencements	Total
Valeur brute				
31/12/2006	405,1	884,0	4 337,0	5 626,1
30/06/2007	407,5	943,5	4 509,7	5 860,7
Amortissements et pertes de valeur				
31/12/2006	(77,0)	(348,1)	(2 878,1)	(3 303,5)
30/06/2007	(79,4)	(360,0)	(3 009,4)	(3 448,7)
Valeur nette				
31/12/2006	328,1	535,7	1 458,9	2 322,6
30/06/2007	328,1	583,5	1 500,4	2 412,0

12. Autres actifs financiers non courants

(en millions d'euros)	30/06/2007	31/12/2006
Titres de participation évalués à la juste valeur	59,7	16,9
Titres de participation non cotés	183,5	174,9
Actifs disponibles à la vente	243,2	191,8
Prêts et créances collatéralisés	1,7	5,3
Autres prêts et créances	92,5	83,1
Prêts et créances au coût amorti	94,2	88,4
Juste valeur des produits dérivés actifs non courants(*)	95,5	68,0
Autres actifs financiers non courants	432,9	348,2

(*) cf. note 19 « Instruments financiers et gestion des risques de marché ».

Les actifs financiers disponibles à la vente s'élevaient au 30 juin 2007 à 243,2 millions d'euros contre 191,8 millions d'euros au 31 décembre 2006. Ils concernent, pour l'essentiel, les titres de participation non cotés dans les filiales dont les données financières sont inférieures aux seuils de consolidation retenus par VINCI.

L'augmentation des titres de participation évalués à la juste valeur provient de l'acquisition le 4 juin 2007 de 13,36 % du capital

d'Entreprise Contracting pour 43,6 millions d'euros (cf. note A.1.2.2 « Faits marquants du 1^{er} semestre 2007 »).

Les prêts et créances, évalués au coût amorti, s'élevaient au 30 juin 2007 à 94,2 millions d'euros contre 88,4 millions d'euros au 31 décembre 2006.

13. Variation des capitaux propres (hors paiements en actions)

13.1 Actions

Le capital social au 30 juin 2007 est composé de 486 350 127 actions ordinaires d'un nominal de 2,5 euros (après l'approbation par l'assemblée générale mixte du 10 mai 2007 de la division par deux

de la valeur nominale). L'autodétention à la même date porte sur 18 441 096 actions.

Évolution du nombre d'actions composant le capital :

	30/06/2007	31/12/2006(*)
Nombre d'actions en début d'exercice	235 311 465(*)	196 636 274
Division par 2 du nominal	235 311 465	
Augmentation de capital		36 086 404
Augmentations de capital (PEG et stock-options)	15 727 197	9 563 787
Annulation d'actions		(6 975 000)
Nombre d'actions en fin de période	486 350 127	235 311 465
Nombre d'actions émises et entièrement libérées	486 350 127	
Nombre d'actions émises et non entièrement libérées		
Valeur nominale de l'action (en euro)	2,5	5
Actions auto-détenues	18 441 096	2 085 589
dont actions affectées à la couverture des plans d'options	199 826	1 234 958
dont actions prioritairement destinées à être annulées	3 800 000	850 631
dont autres affectations (opérations de croissance externe...)	14 441 270	-

(*) avant division par deux du nominal de l'action VINCI le 17 mai 2007.

13.2 Dividendes

Les dividendes versés au titre des exercices 2005 et 2006 s'analysent de la façon suivante :

Acompte sur dividende(*)	2006	2005
Montant (en millions d'euros) (I)	198,4	132,8
Par action(**) (en euros)	0,43	0,35
Solde du dividende distribué(**)		
Montant (en millions d'euros) (II)	413,9	249,2
Par action(**) (en euros)	0,90	0,65
Dividende net global attribué à chaque action		
Montant (en millions d'euros) (I) + (II)	612,3	382,0
Par action(**) (en euros)	1,33	1,00

(*) versé en décembre de l'année N-1.

(**) versé en mai de l'année N.

(***) chiffres retraités suite à la division par deux du nominal de l'action VINCI le 17 mai 2007.

VINCI a procédé au versement du solde du dividende 2006 le 14 mai 2007.

Le coupon, d'un montant de 31,3 millions d'euros, de l'emprunt subordonné à durée de vie indéterminée, émis en février 2006, a été comptabilisé en diminution des capitaux propres pour son montant net d'impôts.

13.3 Actions auto-détenues

Au cours du 1^{er} semestre 2007, VINCI a racheté, directement ou indirectement au travers d'un contrat de liquidité, 14 946 608 de ses propres actions pour un montant de 791,2 millions d'euros, soit un prix moyen de 52,94 euros par action. Par ailleurs, des cessions ont été effectuées dans le cadre du contrat de liquidité et des levées d'options d'achats pour un montant total de 27,8 millions d'euros.

Par ailleurs, au cours du 1^{er} semestre 2007, VINCI a complété la couverture des plans d'attribution d'actions à ses salariés en achetant 6,87 millions de calls sur action VINCI sur le marché dont :

- 2,2 millions de calls en couverture du plan d'attribution d'actions gratuites (décembre 2006) ;
- 3 millions de calls en couverture de la livraison de titres auprès de l'intermédiaire financier en charge de la structuration du plan d'épargne à effet de levier Castor Avantage 2007 ;
- 1,67 million de calls en couverture de plans d'options d'achat en cours.

Les primes payées pour souscrire ces calls sur action VINCI s'élèvent à 128,7 millions d'euros, portant ainsi à 178,4 millions d'euros le montant cumulé au 30 juin 2007 des primes payées sur achat de calls VINCI comptabilisées en diminution des capitaux propres.

Compte tenu de ces éléments, le montant total des actions auto-détenues porté en diminution des capitaux propres consolidés

ressort au 30 juin 2007 à 892 millions d'euros, représentant 18 441 096 actions, soit 3,8 % du capital, acquises à un prix moyen de 48,37 euros.

13.4 Transactions entre actionnaires : acquisition et cession d'intérêts minoritaires

Conformément au changement de méthode décrit au paragraphe C 2.1 « Règles et méthodes comptables », l'acquisition ou la cession d'intérêts minoritaires de sociétés déjà contrôlées par le Groupe sont désormais analysées comme une transaction entre actionnaires et l'incidence de ces opérations est comptabilisée en capitaux propres.

Par conséquent l'acquisition des intérêts minoritaires de Cofiroute (18 %) s'est traduite par une diminution des capitaux propres de 526,7 millions d'euros (cf. note D.2 « Acquisitions d'entreprises et transactions sur intérêts minoritaires »).

14. Paiement en actions

14.1 Stock-options

Le nombre et les prix d'exercice moyens pondérés des options de souscription ou d'achat d'options existant au 30 juin 2007 ont évolué comme suit :

	30/06/2007		31/12/2006	
	Options	Prix moyen (en €)	Options(*)	Prix moyen (en €)(*)
Options en circulation en début d'exercice	37 266 684	21,32	42 237 906	16,21
Ajustement du nombre d'options consécutif à l'augmentation de capital (mars-avril 2006)			290 578	
Options attribuées pendant la période			9 452 224	38,97
Options levées	(8 643 219)		(11 049 702)	-
Options annulées	(95 884)		(3 664 322)	-
Options en circulation en fin d'exercice	28 527 581	23,30	37 266 684	21,32
dont options exerçables	17 893 381	-	23 586 574	-

(*) chiffres retraités suite à la division par deux du nominal de l'action VINCI le 17 mai 2007.

Les informations relatives à la juste valeur des plans d'options sur actions sont mentionnées en note 22.4.1 « Stock-options » du document de référence 2006 D.07-0242, déposé auprès de l'AMF le 29 mars 2007.

Au titre des plans d'options dont l'acquisition des droits est toujours en cours, une charge de 16,6 millions d'euros a été comptabilisée au 30 juin 2007 contre 9,4 millions d'euros au 30 juin 2006 et 32,5 au 31 décembre 2006.

Il n'a pas été mis en place de nouveau plan d'options sur action depuis le 16 mai 2006.

14.2 Plan d'actions gratuites

Le Conseil d'administration de VINCI du 12 décembre 2006, conformément aux autorisations de l'assemblée générale mixte du 16 mai 2006, a procédé à l'attribution à effet du 2 janvier 2007 de 1 100 000 d'actions gratuites existantes (2 200 000 actions après la division par deux du nominal de l'action VINCI), au profit de certains collaborateurs et mandataires sociaux.

L'acquisition définitive des actions gratuites attribuées est subordonnée à la réalisation de conditions de performance. Celles-ci sont mesurées à partir de l'évolution de l'action VINCI par rapport à un panel de 12 actions, ainsi que de critères financiers liés à aux résultats consolidés de VINCI (progression du résultat net par action, progression du résultat opérationnel sur activité, etc.).

Caractéristiques du plan d'actions gratuites

	30/06/2007
Date d'attribution	02/01/2007
Nombre de bénéficiaires	1 431
Nombre d'actions attribuées(*)	2 200 000
Date d'acquisition définitive des actions attribuées	02/01/2009 au 02/01/2010
Date de fin de période d'incessibilité des actions attribuées	02/01/2011 ou 02/01/2012

(*) chiffres retraités suite à la division par deux du nominal de l'action VINCI le 17 mai 2007.

Au titre de ce plan et sur la base des hypothèses détaillées ci-après, une charge de 12 millions d'euros a été comptabilisée au 30 juin 2007 contre 2,5 millions au 31 décembre 2006.

Synthèse des hypothèses

	30/06/2007
Cours de l'action VINCI à la date d'annonce du plan (en euros) ^(*)	49,5
Juste valeur par action gratuite à la date d'attribution (en euros) ^(*)	24,5
Juste valeur du cours à la date d'attribution (en %)	49,61 %
Maturité à l'origine (en années) – période d'acquisition	2 ou 3 ans
Volatilité	21,79 %
Taux d'intérêt sans risque	3,757 %

(*) chiffres retraités suite à la division par deux du nominal de l'action VINCI le 17 mai 2007.

14.3 Plans d'épargne salariale

Le conseil d'administration de VINCI définit les conditions de souscription au plan d'épargne groupe conformément aux autorisations de l'assemblée générale.

Pour la France, VINCI procède trois fois par an à des augmentations de capital réservées aux salariés, avec un prix de souscription comportant une décote limitée à 10 % par rapport au cours de bourse. Les souscripteurs bénéficient d'un abondement de leur entreprise plafonné à 3 500 euros par an. Les avantages ainsi consentis aux salariés du Groupe sont comptabilisés en résultat et évalués conformément à IFRS 2 sur la base des hypothèses suivantes :

- durée de la période de souscription : 4 mois ;
- durée de la période d'indisponibilité : 5 ans à compter de la fin de période de souscription.

Les informations relatives aux plans d'épargne groupe sont mentionnées en note 21.3 « Plans d'épargne salariale » du document de référence 2006 D.07-0242, déposé auprès de l'AMF le 29 mars 2007. Au titre de ces plans, une charge de 4,9 millions d'euros a été comptabilisée au 30 juin 2007.

Au premier semestre 2007, VINCI a mis en place une opération d'actionnariat salarié avec effet de levier, « Castor Avantage 2007 », pour les salariés des filiales françaises, dont la période de souscription a couru du 11 juin au 6 juillet 2007.

Cette opération a permis aux souscripteurs d'acquérir un nombre d'actions VINCI égal à 15 fois le montant de leur investissement, celui-ci étant plafonné à 750 euros. Pour ce faire, l'apport personnel des souscripteurs a bénéficié d'un abondement brut de 150 % limité à 1 125 euros par souscripteur.

Caractéristiques du plan à effet de levier

Date de fixation du multiple et du rendement garanti	19 mars 2007
Date de fixation du prix de souscription	Conseil d'Administration du 27 mars 2007
Prix de référence ^(*)	57,7 €
Rendement garanti	5 %
Multiple de performance	8 (en sus du rendement garanti)
Date d'annonce aux salariés ^(*)	11 mai 2007 (cours de bourse à l'ouverture = 59,2 €)
Date de souscription	11 juin 2007 au 6 juillet 2007
Date de commencement	30 juillet 2007
Date d'échéance	2 avril 2012
Prix de l'action à sa date d'acquisition	53,70 €
Nombre de titres souscrits	2 627 200

(*) chiffres retraités suite à la division par deux du nominal de l'action VINCI au mois de mai 2007.

L'avantage consenti aux salariés, évalué conformément à la norme IFRS 2, correspond à l'abondement associé aux nombres d'actions effectivement souscrites au 6 juillet 2007. À ce titre VINCI a comptabilisé une charge de 11,9 millions d'euros au 30 juin 2007.

Compte tenu des éléments ci-dessus, la charge globale comptabilisée au 30 juin 2007 au titre des plans d'épargne salariale s'élève à 16,8 millions d'euros, contre 18,7 millions d'euros au 30 juin 2006 et 54 millions d'euros au 31 décembre 2006.

15. Provisions non courantes

(en millions d'euros)	Note	30/06/2007	31/12/2006
Provisions pour retraite	15.1	577,6	564,6
Autres provisions non courantes	15.2	500,8	450,4
TOTAL		1 078,5	1 015,0

15.1 Provisions pour retraite

Les provisions pour engagements de retraite s'élevaient au 30 juin 2007 à 619,2 millions d'euros (dont 577,6 à plus d'un an) contre 619,1 millions d'euros au 31 décembre 2006 (dont 564,6 à plus d'un an). Elles comprennent, d'une part, les provisions au titre des indemnités de fin de carrière et, d'autre part, les provisions au titre des engagements de retraite complémentaires. La part à moins d'un an de ces provisions, respectivement 41,6 millions d'euros et

54,5 millions d'euros au 30 juin 2007 et au 31 décembre 2006 est présentée au bilan en autres passifs courants.

Le Groupe n'a pas mis à jour au 30 juin 2007 l'évaluation actuarielle de la dette au cours de cette période car aucune modification du régime ni évolution significative des conditions du marché ne sont intervenues au cours du premier semestre 2007.

La charge comptabilisée au premier semestre 2007 au titre des retraites est égale à 50 % de la charge projetée pour l'exercice 2007 nette déterminée de manière actuarielle au 31 décembre 2006.

15.2 Autres provisions non courantes

Au cours du premier semestre 2007, les provisions non courantes figurant au passif du bilan ont évolué comme suit :

(en millions d'euros)	Ouverture	Dotations	Utilisations	Autres reprises non utilisées	Variations de périmètre et divers	Variation de la part à moins d'un an non courant	Écart de conversion	Clôture
31/12/2005	210,2	158,5	(122,8)	(31,7)	(16,1)	(6,3)	1,9	193,8
Autres avantages au personnel	50,5	6,7	(8,4)	(0,1)	162,7	(11,5)		200,0
Risques financiers	41,2	13,1	(20,7)	(1,4)	5,2			37,3
Grosses réparations	48,5	76,4	(63,3)		84,6		(0,5)	145,8
Autres risques	316,2	123,2	(84,2)	(22,1)	50,0		(0,2)	382,8
Actualisation provisions non courantes	(5,3)	(4,2)	0,9		(4,7)			(13,3)
Reclassement part à moins d'un an non courant	(257,4)					(44,8)		(302,2)
31/12/2006	193,8	215,1	(175,8)	(23,6)	297,8	(56,3)	(0,6)	450,4
Autres avantages au personnel	200,0	9,5	(2,1)		0,3	0,9		208,5
Risques financiers	37,3	1,5	(2,9)	(0,8)	1,3			36,4
Grosses réparations	145,8	41,5	(34,4)		0,3			153,2
Autres risques	382,8	35,1	(18,6)	(18,2)	5,9		(0,1)	386,8
Actualisation provisions non courantes	(13,3)		0,3					(13,0)
Reclassement part à moins d'un an non courant	(302,2)					30,9	0,1	(271,2)
30/06/2007	450,4	87,6	(57,8)	(19,0)	7,8	31,8		500,8

16. Besoin en fonds de roulement et provisions courantes

16.1 Variation du besoin en fonds de roulement

(en millions d'euros)	30/06/2007	30/06/2006	31/12/2006	Variations 30/06/07- 31/12/06 liées à l'activité	Créances / dettes sur immobilisations	Autres variations(*)
Stocks et travaux en cours (en valeur nette)	607,4	580,2	567,1	79,4		(39,2)
Clients et autres créances d'exploitation	11 006,2	9 722,4	9 503,1	1 389,5	3,5	110,1
Autres actifs courants	256,6	243,0	241,0	13,6		2,0
Stocks et créances d'exploitation (I)	11 870,2	10 545,6	10 311,2	1 482,6	3,5	73,0
Dettes fournisseurs	(6 070,6)	(5 229,0)	(5 554,1)	(530,2)		13,7
Autres passifs courants	(7 061,9)	(6 401,1)	(6 428,7)	(528,2)	(7,0)	(98,0)
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation (II)	(13 132,5)	(11 630,1)	(11 982,8)	(1 058,4)	(7,0)	(84,4)
Besoin en fonds de roulement (avant provisions courantes) (I + II)	(1 262,2)	(1 084,6)	(1 671,6)	424,2	(3,5)	(11,4)
Provisions courantes	(1 652,0)	(1 437,6)	(1 655,9)	(24,6)		28,4
<i>dont la part à moins d'un an des provisions non courantes</i>	<i>(271,2)</i>	<i>(267,1)</i>	<i>(302,2)</i>			<i>31,0</i>
Besoin en fonds de roulement (après provisions courantes)	(2 914,2)	(2 522,2)	(3 327,5)	399,7	(3,5)	17,1

(*) principalement mouvements de périmètre et écarts de conversion.

Le besoin en fonds de roulement comprend les actifs et passifs courants liés à l'exploitation, à l'exclusion des actifs et passifs d'impôt exigibles et des autres actifs et passifs courants à caractère financier.

La réduction de l'excédent en fonds de roulement lié à l'activité au premier semestre de l'exercice résulte principalement des effets de la saisonnalité qui touche l'ensemble des métiers du Groupe (cf. note B « Saisonnalité de l'activité »).

16.2 Analyse des provisions courantes

Au cours du premier semestre 2007, les provisions courantes figurant au passif du bilan ont évolué comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Ouverture	Dotations	Utilisations	Autres reprises non utilisées	Variations de périmètre et divers	Variation de la part à moins d'un an non courant	Écart de conversion	Clôture
31/12/2005	1 382,8	527,6	(433,4)	(60,0)	12,2	10,0	6,2	1 445,4
Service après-vente	278,9	87,8	(57,1)	(21,0)	6,9		1,1	296,5
Pertes à terminaison et risques chantiers	338,4	277,5	(195,9)	(21,8)	(5,8)		(0,5)	391,8
Litiges	297,6	87,1	(54,5)	(22,0)	(4,7)		(0,2)	303,3
Restructuration	41,8	39,5	(15,1)	(2,6)	(1,7)			62,0
Autres risques courants	253,3	148,7	(58,0)	(15,6)	(3,0)		0,5	325,9
Actualisation provisions courantes	(21,9)	(3,2)	0,1		(0,7)		(0,1)	(25,8)
Reclassement part à moins d'un an non courant	257,4					44,8		302,2
31/12/2006	1 445,4	637,4	(380,5)	(83,0)	(9,1)	44,8	7,0	1 655,9
Service après-vente	296,5	37,8	(25,1)	(7,4)	2,0		(0,2)	303,6
Pertes à terminaison et risques chantiers	391,8	227,5	(175,2)	(9,6)	(2,4)			432,1
Litiges	303,3	35,2	(24,4)	(28,6)	(12,1)			273,4
Restructuration	62,0	5,9	(16,6)	(0,2)	0,3		(0,1)	51,3
Autres risques courants	325,9	51,4	(42,8)	(3,4)	15,1		(0,1)	346,1
Actualisation provisions courantes	(25,8)				0,1			(25,7)
Reclassement part à moins d'un an non courant	302,2					(30,9)	(0,1)	271,2
30/06/2007	1 655,9	357,8	(284,1)	(49,2)	3,0	(30,9)	(0,4)	1 652,0

17. Endettement financier net et ressources de financement

Au 30 juin 2007, VINCI affiche un endettement financier net de 16,7 milliards d'euros (contre 14,8 milliards d'euros au 31 décembre 2006), soit une détérioration de 1,9 milliard d'euros sur le semestre. Cette évolution prend en compte les acquisitions

(cf. Faits marquants – § 1 Principales acquisitions) et les opérations sur le capital (cf. note 13 Variation des capitaux propres) réalisées au cours de la période.

(en millions d'euros)	Note réf.	30/06/2007			31/12/2006
		Non courant	Courant(*)	Total	Total
Emprunts obligataires	17.1.1	(3 556,1)	(438,1)	(3 994,2)	(3 990,3)
Emprunts bancaires et autres dettes financières	17.1.2	(15 537,8)	(1 066,1)	(16 603,9)	(14 892,3)
Contrats de locations financements		(110,0)	(30,3)	(140,3)	(132,7)
Dettes financières long terme		(19 203,9)	(1 534,5)	(20 738,4)	(19 015,3)
Billets de trésorerie émis	18.2		(993,6)	(993,6)	(1 377,9)
Autres dettes financières			(152,8)	(152,8)	(179,8)
Comptes courants financiers passifs			(53,2)	(53,2)	(65,1)
Découverts bancaires	18.2		(675,0)	(675,0)	(667,1)
I - Dettes financières brutes		(19 203,9)	(3 409,1)	(22 613,0)	(21 305,2)
dont : incidence des couvertures de justes valeurs			(12,3)	(12,3)	(53,1)
dont : incidence de la mise en juste valeur des dettes d'ASF dans les comptes consolidés de VINCI(**)			(214,6)	(11,6)	(257,9)
Dettes financières brutes avant incidence de juste valeur			(18 977,0)	(3 397,5)	(20 994,2)
Prêts et créances financières collatéralisées		1,7	9,5	11,2	6,8
Comptes courants financiers actifs			34,0	34,0	58,2
Actif financier de gestion de trésorerie	18.2		1 516,9	1 516,9	1 165,0
Équivalents de trésorerie et disponibilités	18.2		4 105,8	4 105,8	5 154,8
II - Actifs financiers		1,7	5 666,2	5 667,9	6 384,8
Instruments dérivés passifs		(18,9)	(55,1)	(74,0)	(58,4)
Instruments dérivés actifs		95,5	167,4	262,9	182,4
III - Instruments dérivés		76,6	112,3	188,9	124,0
Endettement financier net (I + II + III)		(19 125,6)	2 369,4	(16 756,2)	(14 796,4)

dont Trésorerie nette (selon définition du tableau des flux de trésorerie) :

	18.2	30/06/2007		31/12/2006
Équivalents de trésorerie et disponibilités		4 105,8	4 105,8	5 154,8
Découverts bancaires		(675,0)	(675,0)	(667,1)
Trésorerie nette		3 430,8	3 430,8	4 487,7

(*) part courante incluant les Intérêts courus non échus.

(**) suite à la prise de contrôle d'ASF au 9 mars 2006 par VINCI.

Comptes consolidés intermédiaires résumés

Annexe aux comptes consolidés intermédiaires résumés

Par pôle de métiers, l'endettement financier net au 30 juin 2007 s'analyse comme suit :

30 juin 2007

(en millions d'euros)	Concessions autoroutières(*)	Autres Concessions	Autres métiers(**)	VINCI SA + Holdings Concessions	Total
Emprunts obligataires	(2 948,3)		(1,8)	(1 044,1)	(3 994,2)
Emprunts bancaires et autres dettes financières	(13 240,1)	(1 251,7)	(361,5)	(1 750,6)	(16 603,9)
Emprunts en locations financements		(13,5)	(125,0)	(1,8)	(140,3)
Dettes financières long terme	(16 188,4)	(1 265,2)	(488,3)	(2 796,5)	(20 738,4)
Billets de trésorerie émis				(993,6)	(993,6)
Autres dettes financières	(0,2)	(6,6)	(144,1)	(1,9)	(152,8)
Découverts bancaires	(1,1)	(9,8)	(655,5)	(8,6)	(675,0)
I - Dettes financières brutes	(16 189,7)	(1 281,6)	(1 287,9)	(3 800,6)	(22 559,8)
Créances financières collatéralisées		6,7	4,5		11,2
Actif financier de gestion de trésorerie	121,1	2,1	1,6	1 392,1	1 516,9
Équivalent de trésorerie et disponibilités	676,2	132,8	1 430,2	1 866,6	4 105,8
II - Actifs financiers	797,3	141,6	1 436,3	3 258,7	5 633,9
Instruments dérivés passifs	(53,5)	(2,2)	(4,1)	(14,2)	(74,0)
Instruments dérivés actifs	199,9	20,6	5,1	37,3	262,9
III - Instruments dérivés	146,4	18,4	1,0	23,1	188,9
IV - Comptes courants financiers nets	(60,0)	(4,1)	1 868,5	(1 823,6)	(19,2)
Endettement financier net (I + II + III + IV)	(15 306,0)	(1 125,7)	2 017,9	(2 342,4)	(16 756,2)

(*) concessions autoroutières = ASF Holding + ASF + Escota + Cofiroute + Arcour (A19) + Morgan Vinci Ltd (50 %)

(**) autres métiers = Construction + Routes + Énergies + Immobilier.

31 décembre 2006

(en millions d'euros)	Concessions autoroutières(*)	Autres Concessions	Autres métiers(**)	VINCI SA + Holdings Concessions	Total
Emprunts obligataires	(2 964,8)		(1,6)	(1 023,8)	(3 990,3)
Emprunts bancaires et autres dettes financières	(10 207,5)	(1 260,9)	(409,9)	(3 014,0)	(14 892,3)
Emprunts en locations financements		(15,4)	(115,1)	(2,3)	(132,7)
Dettes financières long terme	(13 172,3)	(1 276,3)	(526,6)	(4 040,1)	(19 015,3)
Billets de trésorerie émis				(1 377,9)	(1 377,9)
Autres dettes financières	(0,3)	(5,8)	(172,0)	(1,8)	(179,9)
Découverts bancaires	(0,1)	(7,1)	(496,8)	(163,1)	(667,1)
I - Dettes financières brutes	(13 172,7)	(1 289,2)	(1 195,4)	(5 582,9)	(21 240,1)
Créances financières collatéralisées		1,2	5,6		6,8
Actif financier de gestion de trésorerie	196,7	1,7	1,9	964,7	1 165,0
Équivalent de trésorerie et disponibilités	1 002,1	96,2	1 321,0	2 735,5	5 154,8
II - Actifs financiers	1 198,8	99,1	1 328,5	3 700,2	6 326,6
Instruments dérivés passifs	(44,8)	(2,2)	(3,1)	(8,3)	(58,4)
Instruments dérivés actifs	159,8	4,1	2,1	16,4	182,4
III - Instruments dérivés	115,0	1,9	(1,0)	8,1	124,0
IV - Comptes courants financiers nets	(796,3)	(8,7)	2 584,2	(1 786,0)	(6,9)
Endettement financier net (I + II + III + IV)	(12 655,2)	(1 196,9)	2 716,3	(3 660,6)	(14 796,4)

(*) concessions autoroutières = ASF Holding + ASF + Escota + Cofiroute + Arcour (A19) + Morgan Vinci Ltd (50 %)

(**) autres métiers = Construction + Routes + Énergies + Immobilier.

17.1 Détail des dettes financières à long terme

17.1.1 Emprunts obligataires

Les emprunts obligataires s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	30/06/2007			31/12/2006	
	Nominal restant dû	Taux effectif global avant prise en compte des produits dérivés(*)	Taux effectif global après prise en compte des produits dérivés(*)	Valeurs au bilan	Valeurs au bilan
Cofiroute	2 831,2	5,57 %	4,91 %	2 942,5	2 964,8
VINCI	1 000,0	5,68 %	5,62 %	1 044,1	1 023,9
Autres filiales	1,8	5,03 %	5,03 %	7,6	1,6
TOTAL EMPRUNTS OBLIGATAIRES	3 833,0	5,60 %	5,10 %	3 994,2	3 990,3

(*) incluant l'ensemble des flux liés à l'émission, y compris primes et commissions.

Le 20 juin 2007, ASF a inauguré son programme EMTN en procédant à une émission obligataire de 1,5 milliard d'euros à échéance le 4 juillet 2022. Cet emprunt a été réglé en date de valeur du 4 juillet 2007 et n'est donc pas comptabilisé au 30 juin 2007. Cette émission, effectuée au prix de 99,702 % est assortie d'un coupon de 5,625 % (cf. Faits marquants – § 2.2 Mise en place d'un programme EMTN par ASF).

En couverture de cet emprunt, trois swaps prêteurs taux fixe / emprunteurs taux variable pour un total de 826,5 millions d'euros ont été mis en place au 20 juin 2007. Ainsi adossés à l'émission obligataire, ces swaps sont comptablement traités comme des couvertures de juste valeur. Ils impactent la dette du Groupe ASF pour un montant de 6 millions d'euros.

17.1.2. Emprunts auprès d'établissements de crédit

Il s'agit principalement de prêts syndiqués bancaires et de prêts accordés par la Caisse Nationale des Autoroutes (CNA) et la Banque Européenne d'Investissements (BEI) dans le cadre des concessions autoroutières gérées par le Groupe.

Les emprunts souscrits par ASF et Escota auprès de la CNA s'inscrivent dans le cadre de conventions prévoyant la mise à

disposition aux sociétés concessionnaires d'autoroutes de fonds levés par la CNA principalement sur le marché obligataire.

ASF a financé, en janvier 2007, le versement, d'un dividende exceptionnel de 3,3 milliards d'euros par un prêt long terme de 1,5 milliard d'euros et par tirages à hauteur de 1,25 milliard d'euros sur deux lignes de crédit revolving.

Ces financements avaient été négociés en décembre 2006 (cf. note 24.3.2 du rapport annuel 2006).

La part de ce dividende revenant à VINCI SA a permis au holding de rembourser partiellement son crédit d'acquisition ASF à hauteur de 1,25 milliard d'euros ramenant son encours de 3 milliards d'euros à 1,75 milliard d'euros.

Pour sa part, Cofiroute a contracté fin juin 2007, un nouvel emprunt BEI de 210 millions d'euros à taux fixe, amortissable annuellement entre 2014 et 2029.

Le détail des emprunts auprès d'établissements de crédit figure dans le tableau page suivante.

Comptes consolidés intermédiaires résumés

Annexe aux comptes consolidés intermédiaires résumés

	30/06/2007			31/12/2006	
(en millions d'euros)	Nominal restant dû	Taux effectif global avant prise en compte des produits dérivés(*)	Taux effectif global après prise en compte des produits dérivés(*)	Valeurs au bilan	Valeurs au bilan
Cofiroute	858,9	4,23 %	4,03 %	865,4	657,2
ASF	9 731,5	5,14 %	4,96 %	9 995,1	7 078,3
Escota	900,6	5,88 %	5,88 %	921,1	970,6
ASF Holding	1 190,0	4,82 %	4,81 %	1 186,8	1 197,7
Vinci Park	863,1	4,83 %	4,80 %	858,3	866,9
Gefyra (Rion Antirion)	350,0	4,33 %	4,05 %	335,1	334,6
Eurovia	87,1	4,39 %	4,59 %	85,7	81,0
CFE	148,6	4,49 %	4,49 %	148,6	141,2
VCGP	73,6	5,99 %	5,99 %	73,8	127,2
VINCI	1 750,0	4,50 %	4,50 %	1 750,6	3 014,0
Autres filiales	156,0	6,06 %	6,13 %	157,2	165,7
Sous-total	16 109,4	5,01 %	4,88 %	16 377,7	14 634,4
Incidence de la mise en juste valeur des dettes d'ASF dans les comptes consolidés de VINCI(**)				226,2	257,9
TOTAL AUTRES EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES	16 109,4			16 603,9	14 892,3

(*) incluant l'ensemble des flux liés à l'émission, y compris primes et commissions.

(**) suite à la prise de contrôle d'ASF au 9 mars 2006 par VINCI.

18. Liquidités et ressources de financement

18.1 Maturité des dettes financières long terme

Au 30 juin 2007, la maturité moyenne de la dette financière long terme du Groupe est de 6,5 ans (contre 6,8 ans au 31 décembre 2006).

Par échéance, la maturité des dettes financières long terme du Groupe VINCI, en valeur de remboursement, s'analyse comme suit :

	30/06/2007			31/12/2006		
(en millions d'euros)	Concessions autoroutières(*)	Autres concessions	Autres Métiers(**)	VINCI SA + Holdings Concessions	Total	Total
Échéances à moins d'un an (en valeur de remboursement)	980,9	68,3	146,0		1 195,2	1 047,6
Échéances à plus d'un an et à 2 ans au plus (en valeur de remboursement)	990,3	76,2	69,1	1,8	1 137,4	1 337,0
Échéances à plus de 2 ans et à 5 ans au plus (en valeur de remboursement)	2 227,1	209,7	167,7	1 000,0	3 604,5	3 705,9
Échéances à plus de 5 ans et à 10 ans au plus (en valeur de remboursement)	8 379,6	316,4	99,8	1 750,0	10 545,8	8 015,7
Échéances à plus de 10 ans (en valeur de remboursement)	2 979,9	613,1	6,7		3 599,7	4 157,1
Dettes financières long terme en valeurs de remboursement	15 557,8	1 283,7	489,3	2 751,8	20 082,6	18 263,3
Maturité moyenne (en nombre d'années)	6,8	9,6	3,1	4,2	6,5	6,8

(*) concessions autoroutières = ASF Holding + ASF + Escota + Cofiroute + Arcour (A19) + Morgan Vinci Ltd (50 %).

(**) autres métiers = Construction + Routes + Énergies + Immobilier.

18.2 Trésorerie nette gérée et liquidité du groupe

La trésorerie nette gérée incluant les billets de trésorerie émis et les actifs financiers de gestion de trésorerie s'analyse comme suit :

	30/06/2007			31/12/2006		
(en millions d'euros)	Concessions autoroutières(*)	Autres concessions	Autres métiers(**)	VINCI SA + Holdings Concessions(***)	Total	Total
Équivalents de trésorerie	618,7	10,6	422,0	1 700,8	2 752,1	3 800,8
Disponibilités	57,5	122,2	1 008,2	165,8	1 353,7	1 354,0
Découverts bancaires	(1,1)	(9,8)	(655,5)	(8,6)	(675,0)	(667,1)
Trésorerie nette	675,1	123,0	774,7	1 858,0	3 430,8	4 487,7
Billets de trésorerie émis				(993,6)	(993,6)	(1 377,9)
Actifs financiers de gestion de trésorerie	121,1	2,1	1,6	1 392,1	1 516,9	1 165,0
Trésorerie nette gérée	796,2	125,1	776,3	2 256,5	3 954,1	4 274,8

(*) concessions autoroutières = ASF Holding + ASF + Escota + Cofiroute + Morgan Vinci Ltd (50 %) + Arcour (A19).

(**) autres métiers = Construction + Routes + Énergies + Immobilier ; excédents n'entrant pas dans le système de centralisation des excédents de trésorerie.

(***) trésorerie gérée par VINCI SA dans le cadre du « cash-pooling ».

Les supports d'investissements utilisés par le Groupe sont principalement des OPCVM ainsi que des titres de créances négociables (certificats de dépôts notamment) et assimilés. Ils sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur.

Programmes de billets de trésorerie

VINCI SA dispose, au 30 juin 2007, d'un programme de billets de trésorerie de 1,5 milliard d'euros pour assurer son financement à

court terme. Ce programme, noté A2 par Standard & Poor's et P2 par Moody's, est utilisé à hauteur de 994 millions d'euros au 30 juin 2007 contre 1 378 millions d'euros au 31 décembre 2006.

Cofiroute dispose également d'un programme de billets de trésorerie de 450 millions d'euros, noté A2 par Standard & Poor's. Ce programme n'était pas utilisé au 30 juin 2007.

Lignes de crédit

Le profil de maturités des lignes de crédit confirmées de VINCI, ASF Holding, ASF et Cofiroute, au 30 juin 2007, est le suivant :

(en millions d'euros)	Lignes de crédit confirmées		Autorisations au 30/06/2007	Échéances		
	non utilisées au 30/06/2007	utilisées au 30/06/2007		< à 1an	de 1 à 5 ans	de 5 à 7 ans
VINCI : crédit syndiqué	2 000		2 000		2 000	
VINCI : lignes bilatérales	935		935		885	50
VINCI : crédit d'acquisition		1 750	1 750			1 750
VINCI : total	2 935	1 750	4 685		2 885	1 800
ASF Holding : crédit d'acquisition		1 190	1 190	20	130	1 040
ASF : crédits syndiqués	1 450	1 550	3 000			3 000
ASF : prêt à terme		1 500	1 500			1 500
ASF : total	1 450	3 050	4 500			4 500
Cofiroute : crédit syndiqué	1 020		1 020		1 020	
TOTAL	5 405	5 990	11 395	20	4 035	7 340

La position de liquidité du Groupe au 30 juin 2007, compte tenu de la trésorerie nette gérée (4 milliards d'euros), et des lignes de crédit non utilisées (5,4 milliards d'euros) ressort à 9,4 milliards d'euros.

18.3 Covenants financiers

Plusieurs contrats de financement comportent des clauses de remboursement anticipé en cas de non-respect des ratios financiers décrits dans le tableau suivant :

(en millions d'euros)	Contrats de financement	Montants	Échéances	Ratios	Seuils à respecter	Niveaux atteints au 30/06/2007
VINCI SA	Crédit d'acquisition d'ASF	1 750,0	07/11/12	EFN(*) (hors Concessions) / CAFICE(**) (hors Concessions) + dividende reçu (hors dividende exceptionnel) des sociétés concessionnaires	< 4,5	0,2
ASF Holding	Prêt syndiqué à terme	1 190,0	18/12/13	EFN consolidé / CAFICE consolidé Dividendes / (Intérêts nets + nominal à rembourser)(****)	< 11 > 1,15	8,7
	Prêts CNA	7 315,4	28/03/18	EFN consolidé / EBITDA(***) consolidé EBITDA consolidé / Frais financiers consolidés	< 7 > 2,2	5,7 4,2
	Prêt syndiqué à terme	1 500,0	18/12/13	EFN consolidé / CAFICE consolidé CAFICE consolidée / Frais financiers consolidés	< ou = 7 > 2,2	6,0
	Ligne de crédit syndiquée	2 000,0	18/12/13			
ASF	Ligne de crédit syndiquée	1 000,0	21/07/12			4,0
	Prêt amortissable	474,9	30/06/26	EFN / CAFICE CAFICE / Frais financiers	< 7 > 2,2	4,4 4,9
VINCI Park	Prêt amortissable	252,0	30/09/25	EFN / CAFICE CAFICE / Frais financiers	< 7 > 2,2	4,4 4,9

(*) EFN = endettement financier net.

(**) CAFICE = capacité d'autofinancement avant impôts et coût du financement.

(***) EBITDA = excédent brut d'exploitation défini comme étant la différence entre les produits opérationnels et les charges opérationnelles hors amortissements et provisions.

(****) ratio applicable à partir du 31 décembre 2007.

Comme le montre le tableau ci-dessus, les seuils sont respectés au 30 juin 2007.

18.4 Notations financières

Les notations de VINCI, du groupe ASF et de Cofiroute au 30 juin 2007 sont les suivantes :

	Agence	Notation		
		Long terme	Perspective	Court terme
VINCI SA	Standard & Poor's	BBB+	Négative	A2
	Moody's	Baa1	Stable	P2
	Fitch	BBB+	Stable	F2
ASF	Standard & Poor's	BBB+	Négative	A2
	Moody's	Baa1	Stable	P2
Cofiroute	Standard & Poor's	BBB+	Négative	A2

À la suite de l'acquisition par VINCI de la participation d'Eiffage dans Cofiroute le 1^{er} mars 2007, Standard & Poor's a aligné la note à long terme de Cofiroute sur celle de VINCI (BBB+) et a placé les notes de VINCI, ASF et Cofiroute sous surveillance négative.

19. Instruments financiers et gestion des risques de marché

VINCI a instauré un cadre de gestion et de contrôle des différents risques de marché auxquels il est exposé, en particulier les risques de taux, de liquidité et de change.

VINCI utilise à ce titre, divers produits dérivés pour réduire son exposition et optimiser son coût de financement et son résultat de change.

Les instruments financiers dérivés utilisés par le Groupe, qu'ils bénéficient ou non d'une qualification de couverture, sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur.

19.1 Risque de taux

VINCI gère la répartition de son endettement entre la part à taux fixe, la part à taux variable, et la part à taux variable capé ou indexé

sur l'inflation, de manière à limiter son exposition au risque de taux et optimiser le coût de sa dette. Pour se faire, il utilise des produits dérivés d'échanges de taux d'intérêts (swaps) ou optionnels. Le portefeuille de produits dérivés du Groupe se décompose en deux catégories selon que les produits dérivés sont qualifiés comptablement ou non de couverture conformément à la norme IAS 39.

Répartition des dettes financières à long terme entre taux fixe, taux variable et taux variable capé

La répartition de la dette à long terme entre taux fixe et taux variable, avant et après prise en compte des produits dérivés associés, qu'ils soient ou non qualifiés d'instruments de couverture, s'analyse de la façon suivante :

(en millions d'euros)	30/06/2007		31/12/2006	
	Encours	QP	Encours	QP
Taux fixe avant couverture	12 082,5	60 %	12 002,1	65 %
Taux indexé inflation avant couverture	375,5	2 %	399,6	2 %
Taux variable avant couverture	7 713,7	38 %	5 966,7	33 %
ICNE sur dette(*)	328,2		335,9	
Incidence des couvertures de juste valeur	12,3		53,1	
Réévaluation de la dette ASF(**)	226,2		257,9	
TOTAL DES DETTES FINANCIÈRES LONG TERME	20 738,4	100 %	19 015,3	100 %
Taux fixe après couverture	10 512,5	52 %	10 337,5	56 %
Taux variable capé + indexé inflation après couverture	3 477,8	17 %	2 483,2	14 %
Taux variable après couverture	6 181,4	31 %	5 547,7	30 %
ICNE sur dette(*)	328,2		335,9	
Incidence des couvertures de juste valeur	12,3		53,1	
Réévaluation de la dette ASF(**)	226,2		257,9	
TOTAL DES DETTES FINANCIÈRES LONG TERME	20 738,4	100 %	19 015,3	100 %

(*) ICNE = Intérêts courus non échus.

(**) conséquence de la mise à la valeur de marché de la dette ASF à la date de sa prise de contrôle par VINCI.

Le coût instantané de l'endettement financier à long terme du Groupe ressort après couverture à 4,97 % au 30 juin 2007, contre 4,82 % au 31 décembre 2006. À noter que sur la même période le taux mid-swap 7 ans est passé de 4,145 % à 4,81 % et l'euribor 3 mois de 3,725 % à 4,175 %.

19.2 Risque de change

Les activités industrielles et commerciales de VINCI à l'international sont réalisées à hauteur d'environ 80 % par des filiales qui opèrent dans la zone euro. L'exposition du Groupe au risque de change est donc limitée. Les opérations en dehors de la zone euro sont généralement effectuées en devises locales pour ce qui concerne les implantations permanentes, et pour l'essentiel en devises fortes, lorsqu'il s'agit de grands chantiers à l'exportation (à l'exception des dépenses locales).

En règle générale, le financement des activités du Groupe à l'étranger est assuré au moyen d'emprunts en monnaie locale, les flux entre la maison mère et la filiale (dividende, assistance, etc.) faisant le plus souvent l'objet de couverture de change.

Néanmoins, VINCI peut se trouver exposé au risque de change lorsque, de manière ponctuelle, des financements sont accordés par la maison mère à certaines filiales étrangères. Ces risques, globalement peu significatifs sur le Groupe VINCI, sont généralement couverts par des swaps de change « cross currency swaps » ou des achats ou des ventes à terme.

19.3 Risque sur actions

VINCI a conclu au premier semestre 2007, trois contrats d'échange de flux financiers dont les sous-jacents sont constitués d'instruments financiers cotés. Ils excluent toute livraison physique

des titres sous jacents et peuvent être dénoués à tout moment par le versement ou l'encaissement de trésorerie par VINCI.

En vertu de ces contrats, l'engagement de VINCI porte sur la performance des sous jacents par rapport à un cours de référence fixé au contrat. VINCI paie ou reçoit les variations de cours des sous-jacents par rapport aux cours de référence contractuels. Parallèlement, VINCI reçoit, le cas échéant, les flux attachés aux actifs sous-jacents et paie une charge d'intérêts déterminée sur la base de taux à court terme.

S'agissant d'instruments financiers dérivés, la variation de la valeur des contrats fait l'objet d'une comptabilisation en résultat. Celle-ci a représenté une charge de 3,4 millions d'euros dans les comptes au 30 juin 2007, pour un engagement notionnel de 458 millions d'euros, utilisation partielle des possibilités offertes par ces contrats. Au 31 août 2007, compte tenu de l'évolution des différents paramètres, la valeur des contrats ressortait à + 3,5 millions d'euros.

20. Transactions avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées concernent essentiellement les opérations avec les sociétés dans lesquelles VINCI exerce une influence notable ou détient un contrôle conjoint. Les transactions entre parties liées sont effectuées sur une base de prix de marché.

Au premier semestre 2007, il n'y a pas eu de variation significative dans la nature des transactions avec les parties liées par rapport au 31 décembre 2006 (ces dernières sont mentionnées en note 29 « Transactions avec les parties liées » du document de référence 2006 D.07-0242, déposé auprès de l'AMF le 29 mars 2007).

21. Engagements donnés et reçus

21.1 Autres obligations contractuelles

(en millions d'euros)	30/06/2007	31/12/2006
Locations simples	913,1	925,8
Obligations d'achats et d'investissements(*)	165,6	167,8

(*) hors obligations d'investissement rattachées aux contrats de concession (cf. note 10.2 « Engagements donnés au titre des contrats de concessions »).

Les obligations d'achats et d'investissements mentionnés ci-dessus concernent principalement les acquisitions de foncier faites par VINCI Immobilier dans le cadre de son activité. Elles portent notamment sur les promesses d'aménagement des terrains Renault de Boulogne Billancourt.

21.2 Autres engagements donnés et reçus

(en millions d'euros)	30/06/2007	31/12/2006
Sûretés réelles	150,0	268,4
Garanties solidaires des associés de sociétés de personnes non consolidées(*)	48,7	54,6
Autres engagements donnés (reçus)(**)	27,4	12,3

(*) quote-part du Groupe d'engagements totalisant 108,5 millions d'euros au 30 juin 2007.

(**) hors contrats de concession (cf. note 10.2 ci-dessus), contrats de construction et éléments non reconnus sur engagements de retraite (cf. notes 18.2 et 22.1 du document de référence 2006 D.07-0242, déposé auprès de l'AMF le 29 mars 2007).

H. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLÔTURE

22. Émission d'un emprunt obligataire de Cofiroute

Dans le cadre de son émission 2006-2021, Cofiroute a émis le 5 juillet 2007 un emprunt obligataire complémentaire de 350 millions d'euros à taux fixe à 5,5665 %. Ces emprunts placés

auprès d'un nombre restreint d'investisseurs (dont Dexia pour 200 millions d'euros) sont destinés à contribuer au financement par Cofiroute de son programme d'investissement.

23. Signature d'un accord de branches au sein des sociétés autoroutières

Les sociétés autoroutières du Groupe (Cofiroute, groupe ASF) et l'ensemble de ses partenaires sociaux ont signé plusieurs accords importants portant sur la formation interne, l'intéressement, la participation, la cessation anticipée d'activité pour certains salariés (CATS) et la gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC).

Ces accords CATS, conclus pour une durée de 5 ans, sont destinés à permettre à certaines catégories de travailleurs (travailleurs postés,

ouvriers autoroutiers, ouvriers d'entretien) de cesser leur activité malgré la non-réalisation des conditions nécessaires à la perception d'une retraite à taux plein.

Leur application était soumise à la signature de conventions au niveau de chaque société. Ces signatures sont intervenues au cours du 3^e trimestre 2007.

I. LITIGES ET ARBITRAGES

À la connaissance de la Société, il n'existe pas de fait ou litige exceptionnel susceptible d'affecter de manière substantielle l'activité, les résultats, le patrimoine ou la situation financière du Groupe ou de la Société. Les affaires décrites ci après ont fait l'objet, le cas échéant, de provisions pour des montants que la société estime suffisants en l'état actuel des dossiers correspondants.

- Le 23 mai 2004, une partie de la coque de la jetée de l'aérogare 2E de l'aéroport de Roissy s'est effondrée. Cet ouvrage avait été réalisé pour le compte d'Aéroports de Paris qui, dans le cadre de ce projet, combinait les qualités de maître d'ouvrage, d'architecte et de maître d'œuvre. Les travaux de construction de l'aérogare 2E avaient été réalisés en de multiples lots séparés par de nombreuses entreprises. Les coques (superstructures) de la jetée ont été construites par un groupement constitué de plusieurs filiales de VINCI. Ce sinistre fait actuellement l'objet d'une procédure d'expertise judiciaire dont l'objet est de déterminer les causes de l'effondrement. Par ailleurs, une instruction pénale a été ouverte à la suite de l'effondrement. Les conséquences financières de ce sinistre tiennent d'une part aux coûts de reconstruction de l'ouvrage lesquels relèvent d'une police d'assurance souscrite par le maître d'ouvrage et d'autre part aux préjudices financiers subis par les exploitants en raison de la désorganisation induite par l'indisponibilité de l'ouvrage. Les modalités de la prise en charge de ces conséquences par les entreprises concernées ainsi que leur quantum restent à établir. La société estime, en l'état actuel du dossier, que ce sinistre

n'aura pas d'incidence défavorable significative sur sa situation financière.

- La SNCF a saisi le Tribunal administratif de Paris en 1997 de multiples requêtes dirigées contre de nombreuses entreprises du BTP, dont plusieurs appartiennent au Groupe VINCI, ayant pour objet le versement d'indemnités compensant un préjudice qu'elle estime avoir subi lors de la conclusion, entre 1987 et 1990, de marchés relatifs à la construction des lignes de TGV Nord et Rhône Alpes et leur interconnexion. Cette demande était la conséquence de la condamnation des entreprises concernées par le Conseil de la Concurrence en 1995 que la Cour d'appel de Paris (statuant sur renvoi après cassation de son précédent arrêt de 1997) a globalement confirmée. Le tribunal administratif de Paris a estimé le 15 décembre 1998 que les manœuvres anticoncurrentielles constatées par le Conseil de la Concurrence permettent à la SNCF de soutenir que son consentement aurait été vicié lors de la passation des marchés concernés par deux de ces requêtes et il a ordonné des mesures d'expertise pour en mesurer l'incidence. La Cour administrative d'appel de Paris a, par arrêts rendus le 22 avril 2004, confirmé cette décision ce qui a amené VINCI et diverses entreprises à former un pourvoi en cassation devant le Conseil d'État contre cette décision, pourvoi dont l'instruction est actuellement en cours. À la suite de cette décision, le tribunal administratif de Paris a repris l'instruction des autres instances sur lesquelles il ne s'était pas encore prononcé. Le 15 février 2005, l'expert commis par le Tribunal administratif

de Paris a rendu deux rapports concluant à l'existence d'un surcoût pour la SNCF sensiblement inférieur à la réclamation de cette dernière (6,1 millions d'euros à comparer à 43,1 millions d'euros hors frais financiers). Le Tribunal administratif a rendu en juin et juillet 2005 plusieurs décisions ordonnant un supplément d'instruction pour certaines des autres instances. La Cour d'appel de Paris a toutefois annulé ces décisions par plusieurs arrêts rendus en février et avril 2007. Le montant total réclamé aux groupements d'entreprises dans lesquels les sociétés du groupe VINCI ont une participation, s'élève à 193 millions d'euros, dont la moitié correspond à des frais financiers. Le groupe VINCI estime, pour sa part, que la SNCF n'a pas subi de préjudice à l'occasion de la conclusion de ces marchés avec ses filiales concernées dans la mesure où chacun de ces marchés a été négocié dans le détail avec la SNCF qui est un maître d'ouvrage extrêmement expérimenté et compétent. VINCI estime que ces litiges n'auront pas une incidence défavorable significative sur sa situation financière.

- CBC, filiale de VINCI a été assigné en juillet 2005 devant le United States District Court de New York par la société mexicaine Consorcio Prodipe SA de CV et Monsieur MERY SANSON de WALLINCOUR dans le cadre d'un litige remontant à 1992 et relatif à un projet de développement immobilier touristique en Basse Californie. Les demandeurs prétendent avoir subi un préjudice total de 350 millions de dollars et en réclament le triple. Le groupe VINCI estime que ces demandes ne sont pas justifiées et ne s'attend pas à ce que cette procédure ait une incidence significative sur sa situation financière.
- CBC, filiale de VINCI, a construit pour le compte d'Intertour, dont elle détenait une partie du capital, un hôtel à Bratislava (Slovaquie). Le financement de cette opération a été effectué sous forme de billets à ordre émis par Intertour et escomptés sans recours par CBC auprès d'une banque française, elle-même contre-garantie par des établissements financiers étrangers. Par suite du défaut de paiement d'Intertour, ces établissements financiers ont engagé plusieurs procédures, dont l'une devant le tribunal de commerce de Paris où CBC a été appelée en garantie pour un montant de 41 millions d'euros en principal. Cette procédure a fait l'objet d'un désistement d'instance en 2004 à la suite d'une transaction intervenue entre les demandeurs et la banque française. CBC a, en outre, été assignée en décembre 2003 devant le tribunal de commerce de Paris par la même banque

française qui lui réclame une somme de 24 millions d'euros sur le fondement d'une responsabilité alléguée dans la nullité des garanties émises par les établissements financiers étrangers au profit de cette banque française. VINCI ne s'attend pas, en l'état actuel du dossier, à une incidence significative de ce contentieux sur sa situation financière.

- Monsieur Antoine Zacharias a saisi en janvier 2007 le tribunal de Commerce de Nanterre d'une demande ayant pour objet de faire reconnaître son droit à exercer la totalité des droits à options qui lui ont été consentis par la Société malgré la cessation de ses mandats au sein du groupe VINCI. Monsieur Zacharias demande, à titre subsidiaire, le versement d'une indemnité de 81 millions d'euros, sauf à parfaire, en réparation de la perte de chance d'acquiescer ses droits d'options ainsi qu'un euro de dommages-intérêts au titre de son préjudice moral. VINCI ne s'attend pas à ce que ce litige ait une incidence significative sur sa situation financière.
- Le Groupe a été informé de l'existence d'un recours formulé devant le Conseil d'État par des associations contre les actes administratifs ayant fondé l'attribution à ASF de la section A89 Balbigny - La Tour de Salvagny et ce, notwithstanding les dispositions de la loi n° 2006-241 du 1^{er} mars 2006. Le groupe ne s'attend pas à ce que cette procédure, en cas de remise de remise en cause de cette attribution, ait pour effet de dégrader de manière significative sa situation financière.
- Enfin, plusieurs sociétés du Groupe VINCI font l'objet d'enquêtes ou de procédures dans le cadre de la législation sur la concurrence et certains collaborateurs du Groupe VINCI font l'objet, à titre personnel, de procédures d'enquête judiciaire visant à déterminer s'ils ont participé à des pratiques restrictives de concurrence ou fait des actifs sociaux un usage inadapté qui aurait profité directement ou indirectement à des personnalités ou à des partis politiques. Dans ce cadre, le Conseil de la Concurrence a rendu le 21 mars 2006 une décision n° 06-D-07 infligeant des sanctions pécuniaires à de nombreuses sociétés dont plusieurs du groupe VINCI en raison de pratiques relatives à la passation de divers marchés publics dans la région Ile de France entre 1989 et 1996. Cette décision a fait l'objet d'un recours devant la Cour d'appel de Paris. VINCI ne s'attend pas à ce que ces procédures, en cas d'issue défavorable, aient pour effet de dégrader de manière significative sa situation financière.

J. LISTE DES PRINCIPALES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES AU 30 JUIN 2007

	Au 30 juin 2007		Au 31 décembre 2006	
	Méthode de consolidation	% Intérêt Groupe VINCI	Méthode de consolidation	% Intérêt Groupe VINCI
1. Concessions				
Cofiroute	IG	83,33	IG	65,34
ASF Holding	IG	100,00	IG	100,00
Autoroutes du Sud de la France	IG	100,00	IG	100,00
Escota	IG	98,97	IG	98,97
Transjamaican Highway LTD	ME	34,00	ME	34,00
VINCI Park	IG	100,00	IG	100,00
VINCI Park France	IG	100,00	IG	100,00
VINCI Park Services	IG	100,00	IG	100,00
VINCI Park CGST	IG	100,00	IG	100,00
Sepadef (Société d'exploitation des parcs de la Défense)	IG	100,00	IG	100,00
VINCI Park Services Ltd (Royaume-Uni)	IG	100,00	IG	100,00
VINCI Park Espana	IG	100,00	IG	100,00
VINCI Park Belgium	IG	100,00	IG	100,00
VINCI Park Services Deutschland GmbH	IG	100,00	IG	100,00
Gestipark (Canada)	IG	91,28	IG	91,28
Autres Concessions				
Stade de France	IP	(1) 66,67	IP	(1) 66,67
SMTPC (Tunnel du Prado-Carénage)	ME	33,29	ME	33,29
Lusoponte (Ponts sur le Tage - Portugal)	ME	30,85	ME	30,85
Severn River Crossing (Ponts sur la Severn - Royaume-Uni)	ME	35,00	ME	35,00
Strait Crossing Development Inc (Pont de la Confédération - Canada)	ME	18,80	ME	18,80
Gefyra (Pont de Rion-Antirion - Grèce)	IG	54,00	IG	53,00
Morgan VINCI Ltd (Contournement de Newport - Royaume-Uni)	IP	50,00	IP	50,00
Société Concessionnaire de l'Aéroport de Pochentong - SCA (Cambodge)	IP	(2) 70,00	IP	(2) 70,00
Arcour (Autoroute A19)	IG	100,00	IG	100,00
Lucitéa (PPP de Rouen)	IG	100,00		
VINCI Concessions holdings				
VINCI Concessions SA	IG	100,00	IG	100,00
VINCI Airports	IG	100,00	IG	100,00

(1) cf. le chapitre C.2 « Méthodes de consolidation ».

(2) pacte d'actionnaire organisant le contrôle conjoint entre VINCI et MUHIBBAH qui détient 30 % du capital.

IG : intégration globale – IP : intégration proportionnelle – ME : mise en équivalence.

Comptes consolidés intermédiaires résumés

Annexe aux comptes consolidés intermédiaires résumés

	Au 30 juin 2007		Au 31 décembre 2006	
	Méthode de consolidation	% Intérêt Groupe VINCI	Méthode de consolidation	% Intérêt Groupe VINCI
2. Énergies				
VINCI Énergies	IG	100,00	IG	100,00
Santerne Exploitation	IG	100,00	IG	100,00
Entreprise Demousselle	IG	100,00	IG	100,00
SDEL Lorraine	IG	100,00	IG	100,00
Graniou Azur	IG	100,00	IG	100,00
Santerne Centre Est	IG	100,00	IG	100,00
Roiret Entreprises	IG	100,00	IG	100,00
GT Le Mans	IG	100,00	IG	100,00
Barillec	IG	99,99	IG	99,99
Masselin Energie	IG	99,82	IG	99,82
SDEL Tertiaire	IG	100,00	IG	100,00
Tunzini	IG	100,00	IG	100,00
Lefort Francheteau	IG	100,00	IG	100,00
Phibor Entreprises	IG	100,00	IG	100,00
Saga Entreprises	IG	100,00	IG	100,00
Graniou Ile de France	IG	100,00	IG	100,00
GTIE Télécoms	IG	100,00	IG	100,00
GTIE Infi	IG	100,00	IG	100,00
SDEL Infi	IG	100,00	IG	100,00
Tunzini Protection incendie	IG	100,00	IG	100,00
Entreprise d'Électricité et d'Équipement	IG	100,00	IG	100,00
Atem (Pologne)	IG	80,00	IG	80,00
Spark Iberica (Espagne)	IG	80,00	IG	80,00
VINCI Énergies UK (Royaume-Uni)	IG	100,00	IG	100,00
Emil Lundgren (Suède)	IG	100,00	IG	100,00
VINCI Énergies Nederland (Pays-bas)	IG	100,00	IG	100,00
VINCI Énergies Deutschland et ses filiales (Controlmatic, G+H Isolierung, Calanbau, NK Networks)	IG	100,00	IG	100,00
3. Routes				
Eurovia	IG	100,00	IG	100,00
Eurovia Méditerranée	IG	100,00	IG	100,00
Eurovia Île de France	IG	100,00	IG	100,00
Eurovia Lorraine	IG	100,00	IG	100,00
Eurovia Centre Loire	IG	100,00	IG	100,00
Eurovia Dala	IG	100,00	IG	100,00
EJL Ile de France	IG	100,00	IG	100,00
Eurovia Alpes	IG	100,00	IG	100,00
Eurovia Bretagne	IG	100,00	IG	100,00
Eurovia Poitou Charentes Limousin	IG	100,00	IG	100,00
Eurovia Alsace Franche-Comté	IG	100,00	IG	100,00
Eurovia Atlantique	IG	100,00	IG	100,00

IG : intégration globale – IP : intégration proportionnelle – ME : mise en équivalence.

	Au 30 juin 2007		Au 31 décembre 2006	
	Méthode de consolidation	% Intérêt Groupe VINCI	Méthode de consolidation	% Intérêt Groupe VINCI
Eurovia Aquitaine	IG	100,00	IG	100,00
Eurovia Picardie	IG	100,00	IG	100,00
EJL Nord	IG	100,00	IG	100,00
Eurovia Pas-de-Calais	IG	100,00	IG	100,00
Eurovia Haute Normandie	IG	100,00	IG	100,00
Eurovia Basse Normandie	IG	100,00	IG	100,00
Eurovia Midi-Pyrénées	IG	100,00	IG	100,00
Eurovia Management	IG	100,00	IG	100,00
T.E. Beach (Royaume-Uni)	IG	100,00	IG	100,00
Matériaux Routiers Franciliens	IG	100,00	IG	100,00
Eurovia Béton	IG	100,00	IG	100,00
Carrières Kléber Moreau	IG	89,97	IG	89,97
Carrières Roy	IP	50,00	IP	50,00
Société des carrières de Chailloué	IG	100,00	IG	100,00
Carrières de Luché	IG	100,00	IG	100,00
SSZ (République Tchèque)	IG	100,00	IG	100,00
Eurovia Gestein (ex Carrières Sutter ; Allemagne)	IG	100,00	IG	100,00
Ringway Ltd (Royaume-Uni)	IG	100,00	IG	99,77
Ringway Highway Services Ltd (Royaume-Uni)	IG	100,00	IG	99,77
Hubbard (États-Unis)	IG	100,00	IG	100,00
Blythe (États-Unis)	IG	100,00	IG	100,00
Eurovia Teerbau (Allemagne)	IG	100,00	IG	100,00
Eurovia VBU (Allemagne)	IG	100,00	IG	100,00
Eurovia Beton Und Verkehrstechnik (Allemagne)	IG	100,00	IG	100,00
Probisa Tecnologia y Construcción (Espagne)	IG	95,67	IG	95,67
Construction DJL (Canada)	IG	95,80	IG	95,80
ODS - Dopravni Stavby Ostrava (République Tchèque)	IG	51,00	IG	51,00
Eurovia Industrie GMBH (Allemagne)	IG	100,00	IG	100,00
South West Highways (Royaume-Uni)	IP	50,00	IP	49,88
Bitumix (Chili)	IG	50,10	IG	50,10
Eurovia Cesty (Slovaquie)	IG	96,65	IG	96,65
Caraib Moter (Martinique)	IG	74,50	IG	74,50
Eurovia Belgium (Belgique)	IG	100,00	IG	100,00
Carrières Unies de Porphyre (CUP) (Belgique)	IG	94,90	IG	88,80
Eurovia Polska Spolka Akcyjna (Pologne)	IG	100,00	IG	100,00
4. Construction				
VINCI Construction France	IG	100,00	IG	100,00
GTM Génie Civil et Services	IG	100,00	IG	100,00
SICRA Ile de France	IG	100,00	IG	100,00
GTM Bâtiment	IG	100,00	IG	100,00
Bateg	IG	100,00	IG	100,00
Sogea Nord-Ouest	IG	100,00	IG	100,00

IG : intégration globale - IP : intégration proportionnelle - ME : mise en équivalence.

Comptes consolidés intermédiaires résumés

Annexe aux comptes consolidés intermédiaires résumés

	Au 30 juin 2007		Au 31 décembre 2006	
	Méthode de consolidation	% Intérêt Groupe VINCI	Méthode de consolidation	% Intérêt Groupe VINCI
Campenon Bernard Construction	IG	100,00	IG	100,00
Campenon Bernard Méditerranée	IG	100,00	IG	100,00
Sogea Caroni	IG	100,00	IG	100,00
GTM Terrassement	IG	100,00	IG	100,00
Les Travaux du Midi	IG	100,00	IG	100,00
Dumez Ile de France	IG	100,00	IG	100,00
Laine Delau	IG	100,00	IG	100,00
Dumez Méditerranée	IG	100,00	IG	100,00
Dumez EPS	IG	100,00	IG	100,00
Petit	IG	100,00	IG	100,00
Chantiers Modernes BTP	IG	100,00	IG	100,00
EMCC	IG	100,00	IG	100,00
Deschiron	IG	100,00	IG	100,00
Energilec	IG	100,00	IG	100,00
Scao	IP	(3) 33,33	IP	(3) 33,33
VINCI Environnement	IG	100,00	IG	100,00
VINCI Construction Filiales Internationales				
Sogea – Satom et ses filiales (Pays africains)	IG	100,00	IG	100,00
Warbud (Pologne)	IG	99,74	IG	99,74
SBTPC (Réunion)	IG	100,00	IG	100,00
Hidepitő (Hongrie)	IG	97,35	IG	97,35
SMP CZ (République Tchèque)	IG	100,00	IG	100,00
First Czech Construction Company (République Tchèque)	IG	100,00	IG	100,00
Dumez-GTM Calédonie	IG	100,00	IG	100,00
Sogea Réunion	IG	100,00	IG	100,00
GTM Guadeloupe	IG	100,00	IG	100,00
Nofrayane (Guyane Française)	IG	100,00	IG	100,00
Sogea Mayotte	IG	100,00	IG	100,00
VINCI Construction UK				
VINCI PLC (Grande Bretagne)	IG	100,00	IG	100,00
Norwest Holst Limited	IG	100,00	IG	100,00
Crispin and Borst (Royaume-Uni)	IG	100,00	IG	100,00
VINCI Investment (Royaume-Uni)	IG	100,00	IG	100,00
Compagnie d'Entreprises CFE (Belgique)				
BPC, Nizet Entreprises, Van Wellen, CLE, Engema, BPI, Abeb, Vanderhoydonckx CFE Polska, CFE Hungary, CFE Slovaquia, Cli Sa, Geka	IG	46,84	IG	46,84
Société de Gestion et de Maintenance	IG	31,73	IG	33,68
CFE Nederland	IG	46,84	IG	46,84
Dredging Environmental and Marine Engineering - DEME	IP	(4) 23,42	IP	(4) 23,42

(3) société contrôlée conjointement par 3 actionnaires : 1/3 VINCI, 1/3 Eiffage, 1/3 Colas.

(4) contrôle conjoint 50/50 exercé par CFE et par Ackermans & van Haaren

IG : intégration globale – IP : intégration proportionnelle – ME : mise en équivalence.

	Au 30 juin 2007		Au 31 décembre 2006	
	Méthode de consolidation	% Intérêt Groupe VINCI	Méthode de consolidation	% Intérêt Groupe VINCI
VINCI Construction Grands Projets	IG	100,00	IG	100,00
Socaso	IG	(5) 100,00	IG	(5) 100,00
Socatop	IP	(6) 66,67	IP	(6) 66,67
Constructora VCGP Chile SA	IG	100,00	IG	100,00
Socaly	IG	(7) 100,00	IG	(7) 100,00
Freyssinet	IG	100,00	IG	100,00
Freyssinet France	IG	100,00	IG	100,00
Terre Armée Internationale	IG	100,00	IG	100,00
The Reinforced Earth Cy – RECO (États-Unis)	IG	100,00	IG	100,00
Ménard Soltraitement	IG	100,00	IG	100,00
Freyssinet International et Cie	IG	100,00	IG	100,00
Immer Property (Australie)	IG	70,00	IG	70,00
Freyssinet Korea	IG	90,00	IG	90,00
Freyssinet SA (Espagne)	IP	50,00	IP	50,00
Nukem Ltd (Grande-Bretagne)	IG	100,00		
VINCI Bautec (Allemagne)	IG	100,00	IG	100,00
5. Immobilier				
VINCI Immobilier	IG	100,00	IG	100,00

(5) y compris Eurovia 33,3 %.

(6) convention de SEP organisant le contrôle conjoint entre VINCI (66,67 %), Eiffage (16,67 %) et Colas (16,67 %).

(7) y compris VINCI Construction France 24 %, GTM 24 % et Eurovia 28 %.

IG : intégration globale – IP : intégration proportionnelle – ME : mise en équivalence.

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information semestrielle 2007

Période du 1^{er} janvier 2007 au 30 juin 2007

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes et en application de l'article L. 232-7 du Code de commerce, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes consolidés intermédiaires résumés de la société VINCI S.A., relatifs à la période du 1^{er} janvier 2007 au 30 juin 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel.

Ces comptes consolidés intermédiaires résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes professionnelles applicables en France. Un examen limité de comptes intermédiaires consiste à obtenir les informations estimées nécessaires, principalement auprès des personnes responsables des aspects comptables et financiers, et à mettre en œuvre des procédures analytiques ainsi que toute autre procédure appropriée. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit effectué selon les normes professionnelles applicables en France. Il ne permet donc pas d'obtenir l'assurance d'avoir identifié tous les points significatifs qui auraient pu l'être dans le cadre d'un audit et, de ce fait, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité, dans tous leurs aspects significatifs, des comptes consolidés intermédiaires résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note C.2.1 de l'annexe aux comptes consolidés intermédiaires résumés qui expose un changement de méthode comptable relatif aux acquisitions et cessions d'intérêts minoritaires dans une société, postérieures à sa prise de contrôle.

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport semestriel commentant les comptes consolidés intermédiaires résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés intermédiaires résumés.

Paris La Défense et Neuilly sur Seine, le 07 septembre 2007

KPMG Audit

Département de KPMG S.A.

Patrick-Hubert Petit
Associé

Philippe Bourhis
Associé

DELOITTE & ASSOCIES

Jean-Paul Picard
Associé

Mansour Belhiba
Associé

Attestation du responsable du Rapport financier semestriel

Attestation du responsable du Rapport financier semestriel

Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes semestriels, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Yves-Thibault de SILGUY

Président du Conseil d'Administration

Xavier HUILLARD

Administrateur-Directeur Général

LES VRAIES
RÉUSSITES
SONT CELLES
QUE L'ON
PARTAGE